

LA TRANSITION JUSTE

Introduction à un concept de solidarité

Aëla MOCAER et Léa RENARD

*Sous la direction de
Denis STOKKINK*

ÉTUDES ET DOSSIERS | NOV 2023
Développement durable

COMPRENDRE, RELIER ET ACCOMPAGNER POUR AGIR

LA TRANSITION JUSTE
INTRODUCTION À UN CONCEPT DE SOLIDARITÉ

Aëla MOCAER et Léa RENARD

Sous la direction de Denis STOKKINK

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	2
---------------------	----------

INTRODUCTION	3
---------------------	----------

I. La nécessaire convergence des luttes sociales et environnementales pour une transition juste

1. Le dérèglement climatique et ses conséquences sociales désastreuses	4
2. L'accroissement des inégalités socio-économiques et environnementales	7
2.1. Au niveau mondial	8
2.2. Au niveau européen	9
3. La nécessaire transition juste alliant justice climatique et sociale	10

II. La transition juste inscrite aux différents niveaux d'actions

1. Échelon européen	19
1.1. Pacte vert pour l'Europe	19
1.2. Socle européen des droits sociaux	19
1.3. Mécanisme pour une transition juste (MTJ)	21
2. Échelon national	21
2.1. France	23
2.2. Belgique	23
2.3. Pologne	24
3. Échelon local	24

III. Opportunités et défis de la mise en œuvre de la transition juste

1. Enjeux économiques et sociaux : remettre l'humain au centre	27
1.1. L'ESS, motrice de la transition juste	27
1.2. Changer de paradigme économique : la Théorie du Donut	30
2. Enjeux environnementaux : l'urgence d'agir	32
2.1. La délocalisation des effets des dérèglements climatiques	32
2.2. La mobilisation de la société civile face à l'inaction des gouvernements	32
3. Enjeux territoriaux et politiques	33
3.1. La recherche d'un horizon commun entre les parties prenantes	34
3.2. L'opportunité des Présidences espagnole et belge du Conseil de l'UE en 2023-2024	34
3.3. L'importance de la société civile dans la transition juste	37

CONCLUSION	39
-------------------	-----------

BIBLIOGRAPHIE	40
----------------------	-----------

AVANT-PROPOS

POUR LA SOLIDARITÉ-PLS et 24 organisations de la société civile européenne se sont rassemblées sous la bannière de l'Alliance Européenne pour la Transition Juste en appelant à une action immédiate, sans équivoque et transformatrice à tous les niveaux de la société, pour construire un avenir digne pour tous·tes.

Ce rassemblement s'articule autour de l'intime conviction qu'assurer une transition juste, intégrant les enjeux environnementaux et sociaux, ne relève pas de l'altruisme seulement d'un devoir moral, mais constitue une stratégie de survie de l'humanité et du vivant et le seul moyen de prospérer. Elle représente une opportunité de repenser nos sociétés et de reconstruire une économie au service des personnes, dans une planète habitable !

La transition doit passer au stade de transition juste, car si elle ne prend pas cette direction, elle risquerait d'aggraver les inégalités et la fracture sociale existante. Or l'Économie sociale et solidaire (ESS) peut être un moteur de ce passage. En effet, les deux œuvrent pour un changement de paradigme, visant à remettre les droits humains au cœur et à rendre les sociétés inclusives, justes et durables. C'est pourquoi l'ESS a une place importante dans ce processus, en tant que domaine tourné vers l'utilité sociale et environnementale, la solidarité, créateur d'emplois verts et de cohésion sociale. Les principes coopératifs appliqués au sein de ses structures, comme le partage de la valeur et la gouvernance partagée, sont à l'avant-poste du progrès social dans le monde du travail. Ces principes font l'objet d'une attente forte de la part des nouvelles générations, désireuses d'occuper des emplois porteurs de sens. Les structures de l'ESS sont pionnières de l'action climatique et sociale et apportent un fonctionnement démocratique et participatif, permettant un équilibre entre profit économique et protection sociale. Réunir les acteur·rice·s de la solidarité, de la société civile et de l'ESS, pourrait ainsi représenter un effet levier important afin de soutenir la transition juste.

Partant du constat que la transition juste est un concept incontournable des prochaines décennies afin de répondre aux multiples crises que nos sociétés traversent, nous avons décidé de consacrer une étude à cette notion qui doit servir de boussole dans le futur.

Dès lors, nous souhaitons mettre en évidence l'importance de prendre en compte les enjeux environnementaux et sociaux, autant qu'économiques, dans la transition, car nous n'en sommes pas tous·tes également impacté·e·s, et de veiller à ce que les engagements politiques pris soient mis en place de manière effective, rôle que peut notamment endosser la société civile. Solidairement et coopérativement vôtres,

Denis Stokkink, Président de Pour la solidarité et
Fatima Bellaredj, Présidente d'Alter'Lab

INTRODUCTION

Depuis des dizaines d'années, les conséquences des dérèglements climatiques se manifestent de façon plus fréquente et intense. Elles sont le résultat des impacts néfastes de l'activité humaine sur nos environnements. Il nous faut donc urgemment repenser en profondeur notre modèle de développement et opérer une transition écologique. Cependant, celle-ci ne peut se réaliser sans l'adhésion sociale des populations, qui est cruciale pour que les mesures environnementales soient pensées et acceptées par tous·tes. La transition juste doit ainsi intégrer les dimensions socio-économiques, pour ne laisser personne derrière ou en dehors de celle-ci.

La transition juste s'apparente aujourd'hui au glissement vers une économie durable et respectueuse de l'environnement, tout en renforçant la justice sociale et son accessibilité financière. Cela nécessite la participation active et la collaboration de toutes les parties prenantes : pouvoirs publics, entreprises, syndicats, acteur·rice·s de l'économie sociale et solidaire (ESS), organisations de la société civile et citoyen·ne·s. Les organisations internationales s'en saisissent également. En juin 2023, la 111^{ème} Conférence internationale du travail a approuvé de manière unanime le mandat de transition juste de l'Organisation internationale du travail (OIT) et la nécessité d'une action rapide et concertée pour relever les défis multiformes posés par l'urgence climatique¹.

Le terme de transition juste tire son origine du mouvement syndical international et du besoin à partir des années 1970 de concilier protection de l'environnement et assurance d'une vie décente pour les travailleur·euse·s². En 2015, le mouvement syndical international a réussi à inclure ce concept dans les négociations menant à l'Accord de Paris. Puis l'Organisation internationale du travail (OIT) a publié les lignes directrices de sa mise en œuvre, devenant ainsi l'une des principales promotrices de la transition juste³. L'OIT la définit comme suit : « Une transition juste signifie rendre l'économie plus verte d'une manière qui soit aussi équitable et inclusive que possible pour toutes les personnes concernées, en créant des opportunités de travail décent et en ne laissant personne de côté. Une transition juste implique de maximiser les opportunités sociales et économiques de l'action climatique, tout en minimisant et en gérant soigneusement les défis éventuels - notamment par un dialogue social efficace entre tous les groupes concernés et le respect des principes et droits fondamentaux du travail.⁴ »

Cette étude vise à inscrire la transition juste dans le contexte d'urgence actuel, en démontrant que crises écologique et sociale sont indissociables. Cette mutation de paradigme est nécessaire, et doit s'incarner aux différents niveaux de gouvernance. Enfin, plusieurs défis socio-économiques, environnementaux, territoriaux et politiques freinent sa mise en œuvre, mais des leviers d'action existent pour les dépasser. L'étude aura également pour objectif de mettre en lumière le rôle, les possibilités et les défis de l'Europe dans la transition juste.

¹ International Labour Organization (Juin 2023), «*ILO urges global collaboration for a just transition amid climate change challenges*», disponible en ligne : <https://tinyurl.com/455asd9e>

² FELLI Romain, STEVIS Dimitris (2014), La stratégie syndicale d'une « transition juste » vers une économie durable. *Mouvements*, vol. 80, no. 4, pp. 111-118, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/yznsfmrz>

³ *Ibid.*

⁴ Organisation internationale du Travail, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/3mek6fb8>

I. LA NÉCESSAIRE CONVERGENCE DES LUTTES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES POUR UNE TRANSITION JUSTE

Le dérèglement climatique s'accroît et compromet de plus en plus nos perspectives d'un avenir durable sur la planète. Les inégalités sociales et environnementales se creusent et mettent en danger notre volonté d'un avenir juste. Et ces deux phénomènes sont liés et s'amplifient mutuellement. Alors il semble propice de lutter contre les deux en même temps, de faire de la lutte sociale et de la lutte environnementale les deux bras de la transition juste.

1. LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE ET SES CONSÉQUENCES SOCIALES DÉSASTREUSES

Le tableau est sombre. Des risques climatiques concomitants et répétés se produisent dans toutes les régions, et augmentent ainsi les impacts et les risques pour la santé, les écosystèmes, les infrastructures, les moyens de subsistance et l'alimentation. La production agricole connaît des pertes importantes, car les épisodes de chaleur et de sécheresse se suivent. En effet, la fréquence des vagues de chaleur marine, qui dégradent la biodiversité marine, a approximativement doublé depuis 1980, et l'influence humaine a très probablement contribué à la plupart d'entre elles depuis au moins 2006⁵. La fréquence et l'intensité des fortes précipitations ont augmenté depuis 1950 dans la plupart des zones terrestres pour lesquelles les données d'observations sont suffisantes, et le changement climatique d'origine humaine est probablement le principal facteur de cette augmentation (Figure 1)⁶.

⁵ GIEC (Mars 2023), Observed Changes, Impacts and Attribution, In *Synthesis report of the GIEC sixth assessment report (AR6)*, (pp.11-18, 63), disponible en ligne : <http://bit.ly/3O9MwAV>

⁶ *Ibid.*

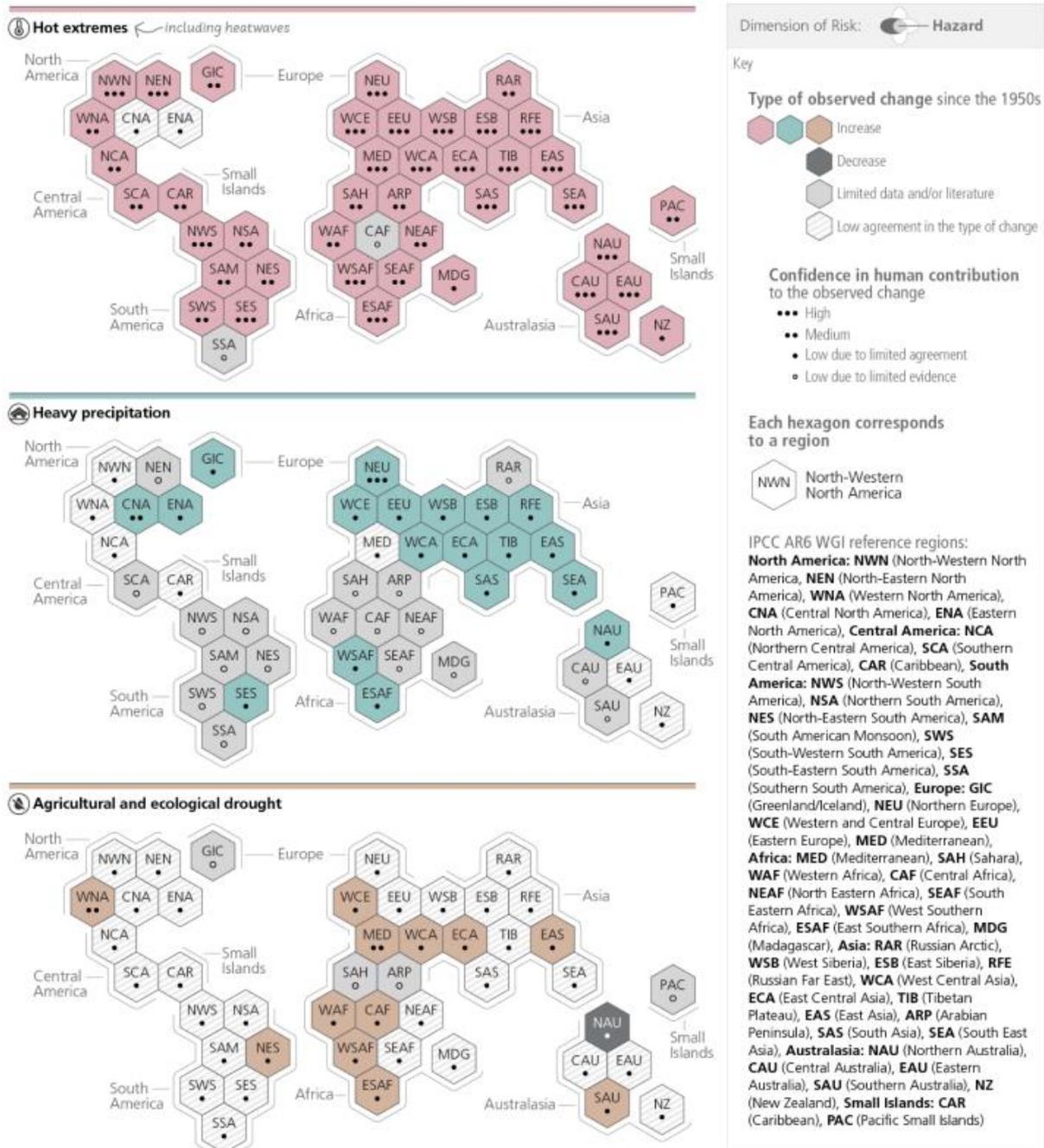


FIGURE 1 : SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION DES CHANGEMENTS OBSERVÉS DANS LES EXTREMES CHAUDS, LES FORTES PRÉCIPITATIONS ET LA SÉCHERESSE, ET CONFIANCE DANS LA CONTRIBUTION HUMAINE DES CHANGEMENTS OBSERVÉS DANS LES RÉGIONS DU MONDE

SOURCE : RAPPORT DE SYNTHÈSE DU GIEC DU SIXIÈME CYCLE D'ÉVALUATION (AR6), PP.13, 20 MARS 2023

Les risques d'insécurité alimentaire sont et seront aggravés par la chaleur et la sécheresse.⁷ Or 80% des personnes pauvres au niveau mondial vivent dans des zones rurales, et dépendent largement de l'agriculture et de l'élevage, ces personnes sont donc très exposées aux dérèglements climatiques. Et

⁷ GIEC (2022), Summary for Policymakers, In: *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation, and Vulnerability*. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, NY, USA, (pp. 3-33), disponible en ligne : [Summary for Policymakers | Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability \(ipcc.ch\)](https://www.ipcc.ch)

les répercussions sociales sont désastreuses : entre 2016 et 2021, la faim extrême a plus que doublé dans dix des pays les plus sensibles aux risques climatiques (Figure 2)⁸.

Pays	Nombre d'appels de l'ONU liés à des phénomènes météorologiques extrêmes 2000-2021	Population en situation d'insécurité alimentaire aiguë (IPC 3+) 2016 (en millions)	Population en situation d'insécurité alimentaire aiguë (IPC 3+) 2021 (en millions)	Augmentation du taux d'insécurité alimentaire aiguë (IPC 3+) 2016-2021 (en millions)
Somalie*	16	2,9	3,5	21 %
Haïti	12	1,5	4,4	193 %
Djibouti	9	0,2	0,2	0 %
Kenya*	9	1,3	2,4	85 %
Niger	8	0,3	2,6	767 %
Afghanistan	7	8,5	22,8	168 %
Guatemala	6	1,5	3,7	147 %
Madagascar*	6	0,8	1,6	100 %
Burkina Faso	6	0,2	2,9	1350 %
Zimbabwe*	6	4,1	3,4	-17 %
Total	85	21,3	47,5	123 %

Remarque : en raison de changements survenus entre 2016 et 2021 en ce qui concerne la couverture géographique de ces évaluations, les chiffres sont fournis à titre indicatif uniquement, pour donner un aperçu de l'évolution dans le temps.

* Pays dans lesquels les phénomènes météorologiques extrêmes ont représenté le principal facteur d'insécurité alimentaire aiguë en 2021²⁴.

FIGURE 2 : TABLEAU RELATANT DIX DES PAYS DU MONDE LES PLUS EXPOSÉS AUX RISQUES CLIMATIQUES

SOURCE: OXFAM FRANCE, BASÉ SUR FOOD SECURITY INFORMATION NETWORK

Pour ce qui est de l'Europe, le GIEC (groupe d'expert-e-s intergouvernemental sur l'évolution du climat), dans son rapport⁹ de 2022, prédit une augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes, tels que des vagues de chaleur marine, et alerte sur l'augmentation de la température de 2°C. L'Union européenne (UE) craint que cette hausse de température et des phénomènes météorologiques extrêmes entraînent des coûts énormes pour son économie et limite les États membres dans leur production de denrées alimentaires¹⁰.

Face à ces constats, l'Alliance Européenne pour une Transition Juste, dont POUR LA SOLIDARITÉ-PLS est membre fondateur, porte une transition juste en insistant sur l'interconnexion des multiples crises que nous traversons actuellement. Cette alliance est un rassemblement de la société civile, de mouvements sociaux et environnementaux et de partis politiques derrière un appel à une action immédiate, audacieuse et transformatrice à tous les niveaux de la société afin de construire un avenir durable et sûr pour tous·tes.

⁸ Oxfam France (Septembre 2022), La faim dans un monde qui se réchauffe, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/5n6ubx6c>

⁹ GIEC (2022), Summary for Policymakers, In: *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation, and Vulnerability*. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, NY, USA, (pp. 3-33), disponible en ligne : [Summary for Policymakers | Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability \(ipcc.ch\)](https://www.ipcc.ch)

¹⁰ Conseil de l'Union européenne, *Changement climatique : ce que fait l'UE*, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/5n7kxxzr>

EXTRAIT DE LA DÉCLARATION CONJOINTE DE L'ALLIANCE EUROPÉENNE POUR UNE TRANSITION JUSTE

« Soulignons l'ampleur, la gravité et l'acuité de l'urgence climatique et environnementale actuelle, des crises sociale, sanitaire et économique, de l'accroissement des inégalités et de la pauvreté, de la persistance de formes de discrimination fondées sur l'origine ethnique, le sexe, le handicap, l'âge et tous autres motifs, ainsi que de la précarité croissante de l'emploi et des conditions de travail inadéquates en Europe et dans le reste du monde. »¹¹

Lorsqu'une personne est touchée par une de ces crises, elle aura plus de risque d'être touchée par une autre crise, car les difficultés sociales et écologiques peuvent se renforcer. La dégradation et la destruction des écosystèmes par l'humain augmentent donc la vulnérabilité des populations, et accroît ainsi les inégalités sociales et écologiques.¹²

2. L'ACCROISSEMENT DES INÉGALITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

Comme les conséquences des changements climatiques se multiplient et s'aggravent, touchant en premier les zones et les personnes les plus vulnérables, les inégalités sociales et environnementales se creusent.

DÉFINITION DES INÉGALITÉS SOCIALES

« Une inégalité sociale est le résultat d'une distribution inégale, au sens mathématique de l'expression, entre les membres d'une société, des ressources de cette dernière, distribution inégale due aux structures mêmes de cette société et faisant naître un sentiment, légitime ou non, d'injustice au sein de ses membres. »¹³

DÉFINITION DES INÉGALITÉS ENVIRONNEMENTALES

On peut distinguer trois formes d'inégalités environnementales :

1. Les inégalités d'exposition, de sensibilité et d'accès : désignent l'inégale répartition de la qualité de l'environnement entre les individu-e-s et les groupes. Cette qualité peut être négative (l'exposition à des impacts environnementaux néfastes comme la pollution atmosphérique urbaine) ou positive (l'accès à des aménités environnementales telles que les espaces verts, de l'eau et de l'énergie de qualité et abordable).
2. Les inégalités distributives des politiques environnementales : il s'agit de l'inégal effet des politiques environnementales selon la catégorie sociale, notamment l'inégale répartition des effets des politiques fiscales ou réglementaires entre les individu-e-s, selon leur place dans l'échelle des revenus (inégalité verticale) et leur localisation dans l'espace social (inégalité horizontale).
3. L'inégalité dans la participation aux politiques publiques environnementales : il s'agit de l'accès inégal à la définition des politiques environnementales selon le statut social et politique, politiques qui déterminent pourtant en partie les conditions environnementales des individu-e-s.¹⁴

¹¹ Alliance Européenne pour une Transition Juste, Déclaration conjointe, <https://tinyurl.com/mu8eau7w>

¹² GIEC (2022), Summary for Policymakers, In: *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation, and Vulnerability*. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, NY, USA, (pp. 3-33), disponible en ligne : [IPCC_AR6_WGII_SummaryForPolicymakers.pdf](https://www.ipcc.ch/report/ar6/wgii/)

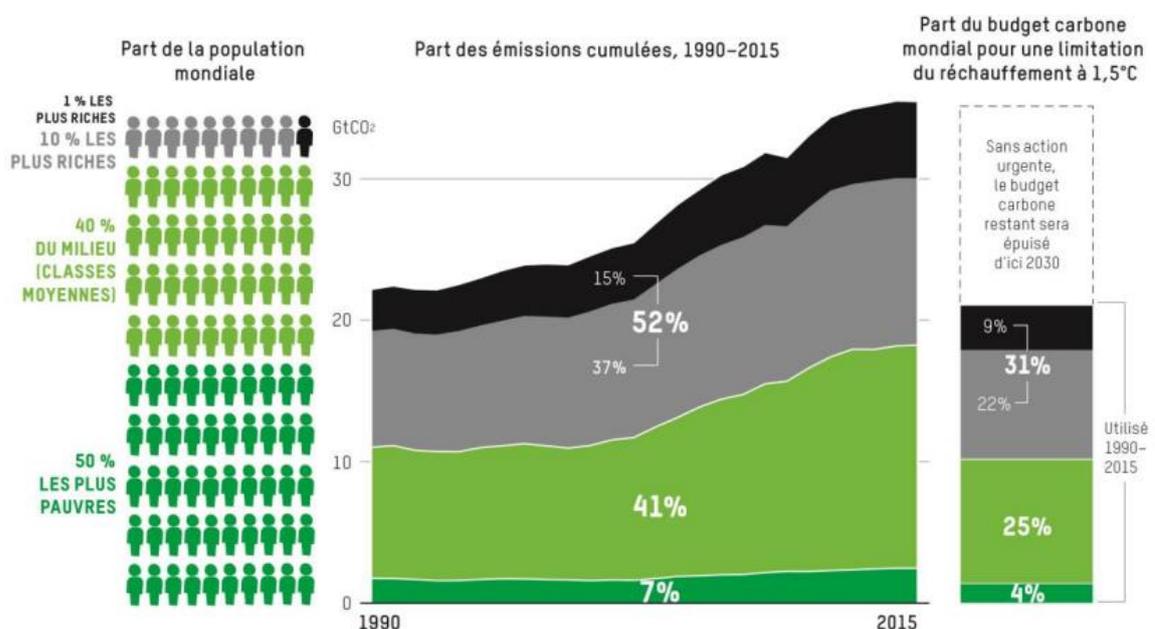
¹³ BIHR Alain, PFEFFERKORN Roland (2008), Le champ des inégalités, In *Le système des inégalités* (pp. 8-29), disponible en ligne : [I. Le champ des inégalités | Cairn.info](https://www.cairn.info/)

¹⁴ ÉLOI Laurent (avril 2021), Les inégalités environnementales en Europe. In *L'économie européenne 2020, La Découverte*, coll. Repères, mars 2020, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/2hz7t32z>

2.1. AU NIVEAU MONDIAL

Tout d'abord, les inégalités environnementales se creusent. Entre 2010 et 2020, la mortalité humaine due aux inondations, aux sécheresses et aux tempêtes était 15 fois plus élevée dans les régions très vulnérables que dans les régions très peu vulnérables.¹⁵ Or les régions les plus vulnérables aux aléas climatiques sont les régions où les populations sont soumises à des contraintes de développement considérables. Ces endroits de haute vulnérabilité se trouvent en particulier en Afrique occidentale, centrale et orientale, en Asie du Sud, en Amérique centrale et du Sud, dans les petits États insulaires en développement (PEID) et dans l'Arctique. Depuis 1991, 79% des décès et 97% des victimes des événements climatiques extrêmes l'ont été dans les pays dit en développement.¹⁶ De plus, il est estimé que les dérèglements climatiques pourraient engendrer 260 millions de réfugié·e·s climatiques en 2030 et jusqu'à 1,2 milliards en 2050, et les habitant·e·s des pays les moins développés ont quatre fois plus de risque d'être déplacé·e·s en raison de ces catastrophes climatiques que les habitant·e·s des pays riches.¹⁷

Ensuite, la fracture sociale s'agrandit, avec des écarts de modes de vie de plus en plus importants. Selon Oxfam France, au niveau mondial, les 1% les plus riches de la population sont responsables à elles-eux seul·e·s de 15% des émissions cumulées entre 1990 et 2015, soit deux fois plus que la moitié des plus pauvres du monde. Et sur cette même période, la croissance totale des émissions des 1% les plus riches a été trois fois plus élevée que celle des 50% les plus modestes (Figure 3).¹⁸ Pour lutter contre les dérèglements climatiques, il faut donc lutter contre les inégalités socio-économiques.



Seuil de revenu par habitant·e en 2015 (PPA 2011) des 1 % les plus riches : 109 000 dollars ; 10 % les plus riches : 38 000 dollars ; 40 % du milieu (classes moyennes) : 6 000 dollars ; et 50 % les plus pauvres : moins de 6 000 dollars. Le budget carbone mondial en 1990 avait 33 % de chances de dépasser les 1,5°C : 1 250 Gt

FIGURE 3 : GRAPHIQUE REPRÉSENTANT LA PART DES ÉMISSIONS CUMULÉES ET L'UTILISATION DU BUDGET CARBONE MONDIAL POUR LIMITER LE RÉCHAUFFEMENT A 1,5 °C ENTRE 1990 ET 2015 PAR DIFFÉRENTS GROUPES DE REVENUS MONDIAUX

SOURCE : RAPPORT D'OXFAM FRANCE, COMBATTRE LES INÉGALITÉS DES ÉMISSIONS DE CO₂, SEPTEMBRE 2020

¹⁵ GIEC (2022), Summary for Policymakers, In: Climate Change 2022: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, NY, USA, (pp. 12), disponible en ligne : [IPCC_AR6_WGII_SummaryForPolicymakers.pdf](https://www.ipcc.ch/report/ar6/wgii/)

¹⁶ WALSH Lyndsay, ORMOND-SKEAPING Teo (2022), *The cost of delay* (pp.13), disponible en ligne : <https://tinyurl.com/53cdxvmd>

¹⁷ Oxfam France (Décembre 2019), *Populations contraintes de fuir : des déplacements exacerbés par le changement climatique*, pp. 2, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/2dbjuhh6>

¹⁸ GORE Tim (Septembre 2020), *Combattre les inégalités des émissions de CO₂*. Oxfam France, pp. 3, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/3hb9mdec>

L'injustice est encore plus grande lorsque l'on sait que la vulnérabilité de la population et le taux d'émissions par habitant-e est inversement proportionnel (Figure 4). En d'autres termes, les habitant-e-s des pays qui polluent le moins sont pourtant les plus vulnérables aux dérèglements climatiques.

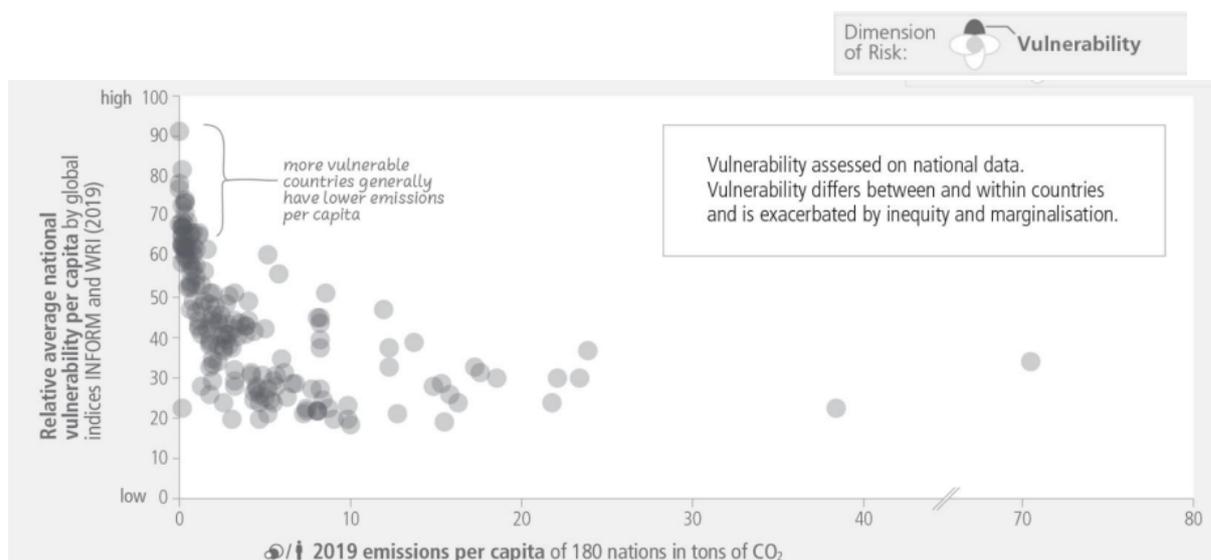


FIGURE 4 : GRAPHIQUE REPRÉSENTANT LA VULNÉRABILITÉ DE LA POPULATION EN FONCTION DES ÉMISSIONS PAR HABITANT-E PAR PAYS EN 2019

SOURCE : RAPPORT DE SYNTHÈSE DU GIEC DU SIXIÈME CYCLE D'ÉVALUATION (AR6), PP.14, 20 MARS 2023

2.2. AU NIVEAU EUROPÉEN

La pollution atmosphérique est le plus grand risque pour les Européen-ne-s en matière de santé environnementale, selon une étude¹⁹ publiée en 2019. En effet, le taux annuel de surmortalité dû à la pollution de l'air ambiant en Europe serait de 790 000, et de 659 000 dans l'Union européenne, entraînant une réduction de l'espérance de vie moyenne d'environ 2,2 ans. De plus, ce sont environ 20 % des Européen-ne-s qui sont exposé-e-s à des particules dangereuses dans l'air qu'ils respirent, qui dégradent le système respiratoire mais aussi neurologique. L'étude estime ainsi qu'approximativement 80 % des cas de maladies cardiaques, d'accidents vasculaires cérébraux et de cancers du poumon sont liés à la pollution atmosphérique²⁰.

Le clivage social et économique s'est également creusé au sein de l'UE. De façon globale, les inégalités de revenus et de richesses se sont accentuées depuis 40 ans. Entre 1980 et 2017, en Europe, le revenu moyen des 1 % les plus riches a crû deux fois plus vite que celui des 50 % les plus pauvres. La part du revenu national accaparée par les 10 % d'Européen-ne-s les plus riches est passée de 29 % à 34 % entre 1980 et 2017. Alors qu'environ 20 % des citoyen-ne-s vivaient sous le seuil de pauvreté européen en 1980, ils sont 22 % en 2017²¹.

¹⁹ LELIEVELD Jos, KLINGMÜLLER Klaus, POZZER Andrea, et al. (2019), Cardiovascular disease burden from ambient air pollution in Europe reassessed using novel hazard ratio functions, *European Heart Journal*, vol. 40, 20, p. 1590-1596, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/bdzsv9ah>

²⁰ ÉLOI Laurent (avril 2021), Les inégalités environnementales en Europe. In *L'économie européenne 2020*, La Découverte, coll. Repères, mars 2020, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/2hz7t32z>

²¹ BLANCHET Thomas, CHANCEL Lucas, GETHIN Amory (Avril 2019), *How Unequal is Europe ? Evidence from Distributional National Accounts, 1980-2017*, World Inequality Database, pp.4, disponible en ligne : [BCG.pdf \(wid.world\)](https://wid.world)

Qu'en est-il des inégalités entre les pays ? Grâce au coefficient de Gini²², qui mesure la dispersion de distribution du revenu dans la population, on observe que les inégalités de revenus se creusent entre les pays européens (Figure 5²³). En moyenne, il était estimé à 30,1 en 2021 à l'échelle de l'UE, selon Eurostat. La Slovaquie est en tête du classement des pays les plus égalitaires avec un coefficient de Gini de 20,9, suivie par la Slovénie (23) et la Tchéquie (24,8). À l'inverse, le pays le plus inégalitaire de l'UE est la Bulgarie (39,7).

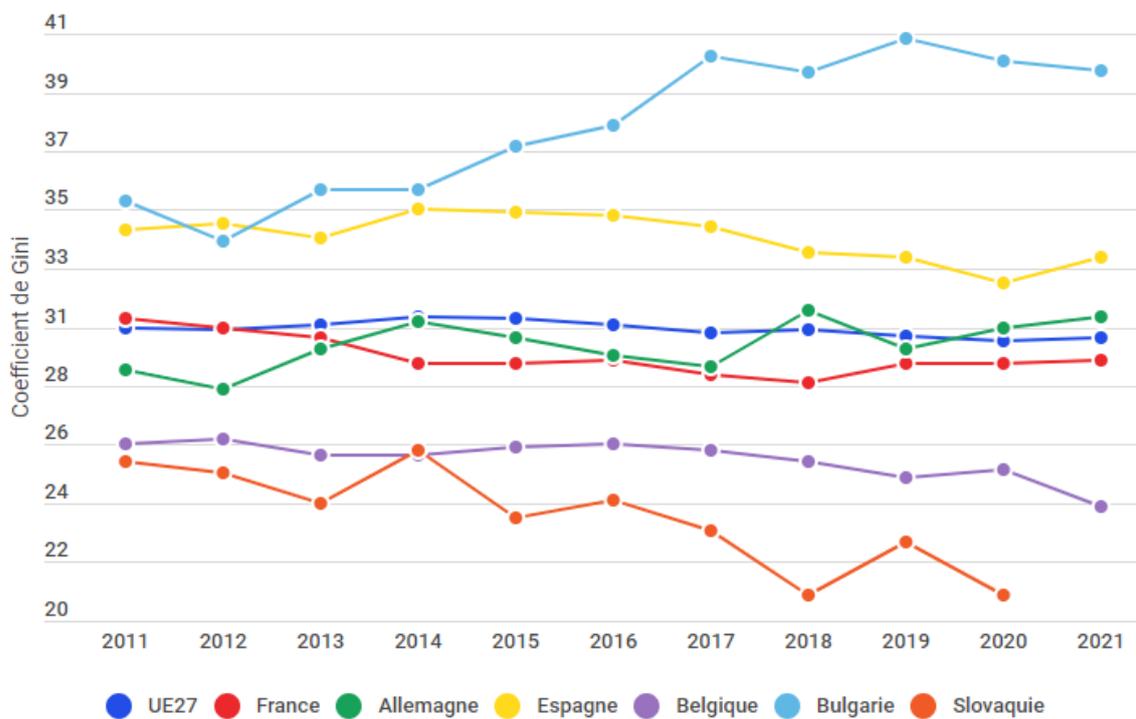


FIGURE 5 : ÉVOLUTION DES INÉGALITÉS DANS 6 PAYS DE L'UE ENTRE 2011 ET 2021
SOURCE : TOUTE L'EUROPE, DONNÉES TIRÉES D'EUROSTAT

Mais ces inégalités de revenu sont à analyser avec précaution. En effet, la capacité de chaque personne à transformer son revenu en biens et services dépend de son environnement (prix des loyers, récurrence et intensité des événements météorologiques et leurs impacts sur l'environnement, sur les productions alimentaires...) et de ses caractéristiques propres (maladie, handicap, raisons familiales, qui rendent nécessaire des dépenses supplémentaires)²⁴.

3. LA NÉCESSAIRE TRANSITION JUSTE ALLIANT JUSTICE CLIMATIQUE ET SOCIALE

Au niveau européen, l'inflation importante due à l'augmentation des prix du gaz, du pétrole et du charbon met en difficulté de plus en plus de personnes. Elle a eu pour effet de réduire le pouvoir d'achat des ménages et d'augmenter la précarité énergétique et de mobilité²⁵. La mise en œuvre du Pacte vert

²² Dans le cas où chaque habitant-e touche exactement le même revenu, le coefficient de Gini est nul. À l'inverse, dans le cas où un-e seul-e habitant-e capte l'intégralité du revenu national, le coefficient de Gini est égal à 100.

²³ MARRO-DAUZAT Faustin (mis à jour en 2023), Europe : où les inégalités ont-elles augmenté ?, *Toute l'Europe*, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/bdj345wv>

²⁴ NAVARRO Marion (Janvier 2022), « Comment mesurer les inégalités économiques ? », SES-ENS, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/3se547tk>

²⁵ Strategic perspectives (2022), *Turning the European Green Deal into Reality*, disponible en ligne : [StrategicPerspectives_TurningtheEuropeanGreenDealintoReality_May2023-2.pdf](https://www.ec.europa.eu/economy_finance/strategic-perspectives-2022_en)

européen, qui pose un cadre pour effectuer la transition, peut représenter une solution à condition qu'elle soit effectuée avec le prisme de la justice sociale. En effet, les politiques environnementales ont des impacts sociaux forts qui doivent être pensés et compensés.

Par conséquent, la législation européenne portant sur les voitures (encadré ci-dessous), les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (REPowerEU), en particulier sur les rénovations d'habitation (encadré ci-dessous) ou les changements de système de chauffage, se doit d'être réfléchi en vue de l'accessibilité financière pour les ménages à faibles et moyens revenus. Pour éviter que les institutions européennes et les gouvernements nationaux travaillent en silo et omettent de prendre en compte l'aspect social dans leurs mesures environnementales, nous soutenons que chacune d'elle passe par un « contrôle social ». Ce dernier consisterait en la vérification de la prise en compte de l'impact de cette mesure sur l'ensemble de la population, dont les plus démunies, ainsi que d'aides ou d'exemptions pour pallier cet impact.

LA DOUBLE PEINE DES ZONES À FAIBLES ÉMISSIONS (ZFE) POUR LES PLUS DÉMUNI·E·S

Plusieurs pays européens ont mis en œuvre sur leur territoire des ZFE visant à interdire progressivement les véhicules les plus polluants des villes dépassant les seuils réglementaires de qualité de l'air. En avril 2020, l'ADEME (Agence de la transition écologique française) recense 247 ZFE à travers 13 pays européens, dont la Belgique et la France²⁶. Historiquement, si les véhicules lourds (poids lourds, autobus, autocars) étaient les catégories essentiellement visées par ces restrictions de circulation, de plus en plus de ZFE concernent désormais les véhicules légers (particuliers ou utilitaires). Qu'en pensent les citoyen·ne·s ? Selon une enquête menée par l'Institut de sondage Ipsos MORI dans 9 pays européens, 67 % des personnes interrogées soutiennent « un peu » ou « fortement » les dispositifs de type ZFE. Les pays qui soutiennent le moins ces mesures sont la Belgique (60 %), la France (60 %) et l'Allemagne (57 %)²⁷.

Pour cause, en France, les villes sont sommées d'interdire l'accès au centre-ville aux véhicules non classés (mis en circulation avant 1996), et les voitures Crit'Air 4 et 5 (diesel ou mises en circulation avant 2005 et 2000 respectivement). Le problème : les personnes les plus précaires sont les plus touchées par cette mesure environnementale. Selon l'enquête Mobilité des personnes menée par l'INSEE, parmi les 10% des ménages les plus pauvres, 36% possèdent une voiture de Crit'Air 4, Crit'Air 5 ou Non classés, contre seulement 10% parmi les 10% les plus riches²⁸. En Seine-Saint-Denis, département le plus pauvre de France métropolitaine, 3 voitures sur 4 sont concernées et ne pourront plus entrer dans le centre-ville²⁹.

	Crit'Air 1	Crit'Air 2	Crit'Air 3	Crit'Air 4	Crit'Air 5	Non classés ¹	Inconnu	Effectif
Vignettes Crit'Air théoriques selon les caractéristiques du ménage	%							en milliers
Total	16,7	30,9	27,9	10,8	3,4	6,1	4,0	35.738,
Décile du revenu du ménage par unité de consommation								
1er décile	7,8	18,3	32,5	17,7	7,7	10,6	5,0	2.067,
2e décile	11,0	19,0	32,3	16,8	5,8	7,8	7,1	2.437,
3e décile	11,6	24,2	33,8	13,6	4,7	7,9	4,0	3.063,
4e décile	13,0	27,8	28,7	14,2	4,8	7,5	3,9	3.375,
5e décile	12,9	30,1	31,0	12,2	3,4	6,4	4,0	3.577,
6e décile	14,2	31,1	29,1	12,1	3,1	6,0	4,2	3.991,
7e décile	18,2	32,3	28,7	9,3	2,6	5,1	3,7	5.959,
8e décile	18,9	37,6	25,0	7,3	1,8	4,9	4,1	2.722,
9e décile	22,7	36,7	23,0	7,1	2,3	4,6	3,1	4.387,
10e décile	27,2	39,4	20,1	4,6	1,6	3,8	2,9	4.157,

FIGURE 6 : TABLEAU EXCEL RECENSANT LES VIGNETTES CRIT'AIR SELON LE DECILE DU REVENU DES MENAGES FRANÇAIS PAR UNITE DE CONSOMMATION

SOURCE : RAPPORT DE L'INSEE, MOBILITE DES PERSONNES, 2021

²⁶ ADEME (Septembre 2020), *Zones à faibles émissions (low emissions zones) à travers l'Europe*, pp.9, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/4p8n3en6>

²⁷ *Ibid.*, pp.123

²⁸ INSEE (2021), Résultats détaillés de l'enquête « Mobilité des personnes » de 2019, pp.7 sur Excel, disponible en ligne : <https://bit.ly/3Qe3AYf>

²⁹ ALEXANDRE-REZA Kokabi et NOMAN Cadoret (février 2023), « Les ZFE, une bombe sociale dans les quartiers populaires », Reporterre, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/3yuzn3c6>

Pour les personnes les plus défavorisées, habitant généralement hors du centre-ville, obligées de prendre la voiture et sans moyens pour la changer, c'est une double peine. Un enjeu s'ajoute à cela : ces voitures polluantes roulent parfois très peu, elles polluent plus au kilomètre mais en parcourent beaucoup moins que d'autres, faut-il tout de même les pénaliser ?

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS : DES MESURES EXCLUANT TROP SOUVENT LES PLUS PRÉCAIRES

En 2020, la Commission européenne a publié sa stratégie « Une vague de rénovations pour l'Europe – verdir nos bâtiments, créer des emplois, améliorer les conditions de vie » visant à doubler les taux annuels de rénovation énergétique entre 2020 et 2030. Les 3 priorités de cette vague de rénovation sont de lutter contre la précarité énergétique et les bâtiments les moins performants, rénover les bâtiments publics et les infrastructures sociales, et décarboner le chauffage et le refroidissement³⁰.

Encore une fois l'UE pose le cadre, mais c'est aux États membres de le mettre en œuvre. Ce sont quasiment 34 millions d'Européen·ne·s qui n'ont pas les moyens de chauffer correctement leurs habitations, les rénover augmenterait le confort tant en hiver qu'en été, réduirait les factures et le bilan carbone et permettrait de créer des centaines de milliers d'emplois. Par exemple, malgré les 7 à 8 millions de passoires thermiques que compte la France en 2018³¹, l'investissement s'avère trop important, l'amortissement financier trop long et l'ingénierie technique trop complexe pour que les foyers les plus démunis puissent prendre l'initiative de les rénover. Seul·e·s des investisseur·euse·s public·que·s ou parapublic·que·s (tels offices d'habitat, Caisse des dépôts, etc.) pourraient pallier la carence de l'initiative privée pour accompagner les particulier·ère·s et les copropriétés³².

En outre, selon une étude de Strategic perspectives³³, les dépenses moyennes des ménages européens d'électricité, de gaz et d'autres combustibles passeront de 8,6% de leur budget total en 2022 à 6,1% en 2030, grâce à la plus grande place des solutions sans énergie fossile, telles que les voitures électriques ou les pompes à chaleur. Mais ce gain sera-t-il également réparti dans la société ? Si les solutions les plus respectueuses pour le climat restent trop chères pour les ménages à faible et moyen revenus, leurs factures énergétiques resteront aussi élevées, voire plus, à cause de l'augmentation et de la volatilité des prix du gaz et du pétrole. Ainsi, si les enjeux sociaux ne sont pas pris en compte dans la transition pour éviter de nouvelles fractures, les mesures ne seront pas soutenues par la population, comme l'a montré le mouvement des Gilets jaunes en France.

LES GILETS JAUNES, LA RÉACTION FACE À UNE MESURE ENVIRONNEMENTALE IGNORANT L'IMPACT SUR LES PLUS DÉMUNI·E·S

« Fin du monde, fin du mois, même combat ». Cette expression qui s'est répandue lors de la crise des Gilets Jaunes en 2018 montre tout l'enjeu de la transition juste : réduire les inégalités croissantes en préservant l'habitabilité de notre planète. Le mouvement des Gilets Jaunes est parti d'une hausse de la taxe sur le carburant qui se voulait un moyen d'orienter les usager·ère·s vers une mobilité plus durable, tout en contribuant au budget de la transition énergétique. Seulement, le gouvernement français n'a aucunement pensé à l'impact qu'aurait une telle mesure sur les plus précaires.

³⁰ Commission européenne, *Vague de rénovation*, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/ycxddb43>

³¹ Observatoire National de la Précarité énergétique (2018), Tableau de bord de la précarité énergétique, pp.16, disponible en ligne : [FileNewTemplate \(onpe.org\)](https://onpe.org)

³² DESCAMPS Philippe (janvier 2019), La justice sociale, clé de la transition écologique, Le Monde diplomatique, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/2rfxv79c>

³³ Strategic perspectives (2022), *Turning the European Green Deal into Reality*, pp.18, Brussels, <https://tinyurl.com/yhp5f7xm>

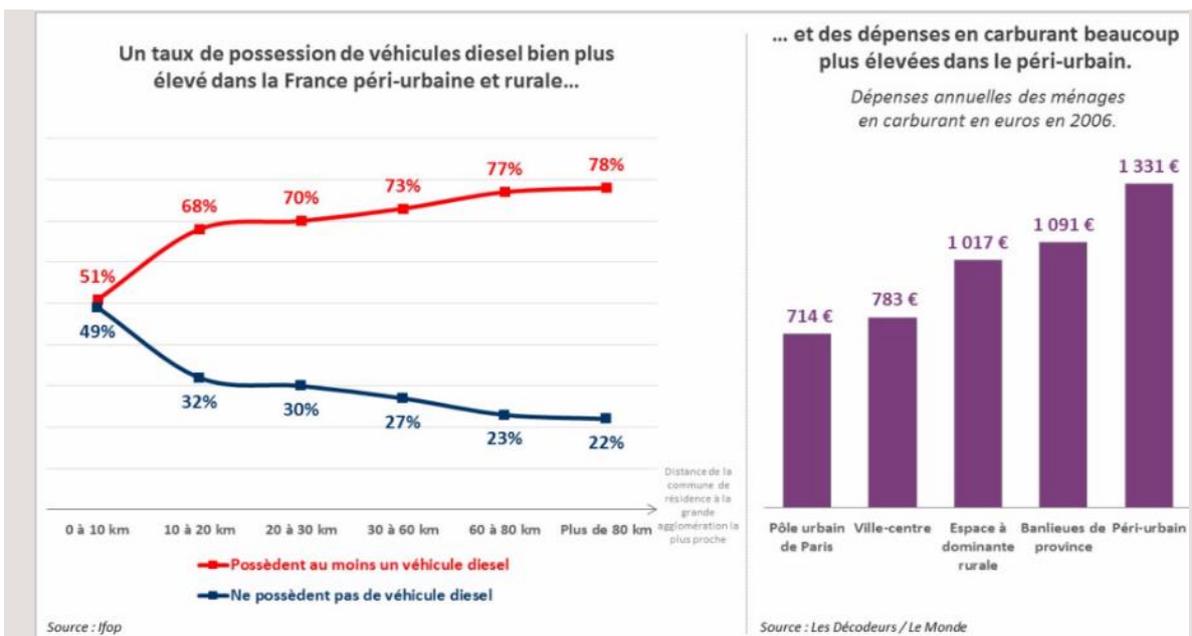


FIGURE 7 : COMPARAISON DU TAUX DE POSSESSION DE VÉHICULES DIESEL ET DES DÉPENSES EN CARBURANT DES MÉNAGES EN FONCTION DE LA ZONE GÉOGRAPHIQUE D'HABITATION

SOURCE : FONDATION JEAN JAURES, TIRES DE IFOP ET LES DECODEURS/LE MONDE, DECEMBRE 2018

En effet, les inégalités territoriales sont prégnantes. L'impact de la hausse de fiscalité sur les carburants est beaucoup plus fort dans les milieux ruraux, qui dépendent plus de la voiture, plus équipés de véhicules diesel et ne pouvant pas s'acheter une nouvelle voiture, malgré les aides publiques. L'injustice sociale se lit dans la contestation : parmi les Gilets jaunes, 26% sont des ouvrier·ère·s, 21% des employé·e·s, 17% des retraité·e·s, et 65% d'entre elles-eux vivent des fins de mois difficiles³⁴. La transition écologique ne peut pas se faire sans justice sociale.

Afin de prendre en compte l'impact social des mesures environnementales, il existe deux sources européennes de financement majeures : le marché du carbone et le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières. Par exemple, la France³⁵ et la Tchéquie³⁶ redistribuent les recettes du marché de carbone de l'UE afin d'aider les ménages précaires pour le chauffage et les transports. Mais l'extension du marché du carbone à partir de 2027 au secteur du bâtiment et des transports risque d'alourdir de manière disproportionnée les factures énergétiques des personnes déjà en difficulté. C'est pourquoi une partie des recettes de ce second marché financera à hauteur de 65 milliards d'euros sur la période 2026-2032 le Fonds social pour le climat, à destination des ménages et micro-entreprises les plus affecté·e·s par la transition³⁷. Les sources de financement existent, et sont destinées en partie à la transition juste. L'enjeu est que ces fonds soient utilisés correctement par les États, et c'est à la Commission européenne, mais aussi aux organisations de la société civile, d'y veiller.

Enfin, la transition juste représente une opportunité d'emploi très importante pour les prochaines années. Par exemple, en Belgique, la campagne Jobs4Climate lancée en 2014 par la Coalition Climat a calculé que des investissements durables dans la rénovation énergétique, les réseaux électriques intelligents, les énergies renouvelables et les transports respectueux de l'environnement permettraient de créer 60

³⁴ Institut Montaigne, Elabe (Mars 2019), *Les Gilets jaunes : la partie émergée de la crise sociale française ?*, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/bdhuyrf2>

³⁵ Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (Février 2023), <https://tinyurl.com/f7h7mpwz>

³⁶ BERGÖEND Alice (Juillet 2022), Report - Finding alternative ways to finance the social climate fund, FEANTSA, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/3t2xudnu>

³⁷ Toute l'Europe (2023), Transition énergétique : qu'est-ce que le Fonds social pour le climat ?, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/6iy22p6m>

000 emplois supplémentaires dans le pays³⁸. En France, le think tank The Shift Project a chiffré l'évolution du besoin en main d'œuvre après la décarbonation des secteurs rentrant dans le périmètre du Plan de transformation de l'économie française (PTFE). Au total, il a calculé une destruction de 841 000 emplois, dont 373 000 rien que pour le domaine de l'industrie automobile, et la création de 1 142 000 emplois, dont 541 000 dans le milieu de l'agriculture et de l'alimentation. Ce qui amène au final à la création nette de 301 000 emplois (Figure 8³⁹).

Secteur	Emploi actuel	Emplois créés	Emplois détruits	Emploi après transformation	Évolution nette	Dont aval
 Agriculture et alimentation	1 453 000	+ 541 000	- 90 000	1 904 000	+ 451 000 (+ 31 %)	- 90 000
 Forêt et bois	171 000	+ 34 000	- 4 000	201 000	+30 000 (+ 18 %)	Non évalué
 Ciment et béton	45 000	-	- 17 000	28 000	- 17 000 (- 37 %)	Non évalué
 Industrie automobile	875 000	+ 61 000	- 373 000	563 000	- 312 000 (- 35 %)	- 178 000
 Industrie du vélo ^[1]	19 000	+ 232 000	-	251 000	+ 232 000 (+ 1 221 %)	+ 187 000
 Fret	465 000	+ 127 000	- 130 000	462 000	- 3 000 (- 1 %)	Non évalué
 Mobilité longue distance (dont industrie ferrovière) ^[2]	123 000	+ 44 000	- 38 000	129 000	+ 6 000 (+ 5 %)	Non évalué
 Logement	889 000	+ 103 000	- 189 000	803 000	- 86 000 (- 10 %)	Non évalué
 Administration publique	4 460 000	-	-	Stable	-	N/A
 Santé	2 653 000	-	-	Stable	-	N/A
 Culture	291 000	-	-	Stable	-	N/A
TOTAL	11 444 000	+ 1 142 000	- 841 000	11 745 000	+ 301 000 (+ 2 %)	

NB : ce tableau n'inclut pas 500 000 emplois couverts par le PTEF mais non quantifiés, issus des secteurs de l'après-première vie, de l'énergie et de la chimie.

FIGURE 8 : TABLEAU REPRÉSENTANT L'ÉVOLUTION DU BESOIN EN MAIN-D'ŒUVRE APRÈS LA DÉCARBONATION DES SECTEURS EN FRANCE (PÉRIMÈTRE PTEF ETUDIÉ)

SOURCE : THE SHIFT PROJECT (DECEMBRE 2021), L'EMPLOI : MOTEUR DE LA TRANSFORMATION BAS CARBONE, PP.10

Ces créations d'emploi de qualité, dont une partie va nécessiter de nouvelles compétences, accompagnée d'une volonté politique de faire entrer en emploi des personnes éloignées du monde du travail, seront un levier pour réduire le chômage et les inégalités socio-économiques. Ainsi, l'économie sociale et solidaire (ESS) a un rôle central à jouer pour répondre à ces besoins de requalification des employé·e·s. En effet, les structures de l'ESS se mobilisent pour favoriser la réinsertion par l'activité

³⁸ Coalition Climat, site : <https://www.klimaatcoalitie.be/fr/actions/jobs4climate>

³⁹ The Shift Project (décembre 2021), L'emploi : moteur de la transformation bas carbone, pp.10, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/4snhaxzf>

économique, et la transition juste est porteuse d'emplois de qualité utiles pour les territoires et accessibles à des personnes qui en ont été durablement privées⁴⁰.

INTERVIEW DE MAREK HUDON

Marek Hudon⁴¹ est directeur du Centre d'études économiques et sociales sur l'environnement (CEESE), co-président du Haut Comité pour une transition juste, professeur à la Solvay Brussels School of Economics and Management (SBS-EM) et à l'Université Libre de Bruxelles (ULB) et co-directeur du Centre européen de recherche en microfinance (CERMi). Il est très actif dans le monde de la recherche académique et est notamment auteur de plusieurs papiers scientifiques en lien avec la gouvernance, l'ESS, la finance, etc.

1) Quel est, selon vous, l'enjeu majeur de la transition juste aujourd'hui ?

Notre analyse est que la question environnementale est intrinsèquement liée à la question sociale. À l'heure actuelle, cependant, la transition est manifestement injuste. Il existe de grandes « inégalités environnementales » : les moins fortunés contribuent moins au changement climatique, mais y sont plus vulnérables, ont plus de chances de perdre leur emploi, bénéficient moins des politiques environnementales, portent des charges plus lourdes, ont un accès moindre aux aides financières et sont moins écoutés dans le processus décisionnel.

La transition juste, telle que définie par le Haut Comité⁴², porte sur une transition vers la durabilité intégrant la justice sociale-écologique comme principe directeur, plaçant les droits sociaux et participatifs au cœur de la politique environnementale

2) Vous êtes co-président du Haut Comité pour une transition juste, quelles sont les recommandations du Haut Comité pour soutenir la transition juste ?

Le cœur de notre réflexion est que l'État social doit être transformé en état social-écologique⁴³. Nous concevons ici l'État, non pas uniquement comme les pouvoirs publics mais aussi les autres acteurs des processus décisionnels ou participatifs, tels que les partenaires sociaux.

Concrètement, comment institutionnaliser la transition juste ? Nous proposons huit directives.

- Donnez la priorité aux instruments qui servent simultanément des objectifs environnementaux et sociaux. À titre d'exemple, on peut penser par exemple aux logements sociaux. Étendre et verdier le logement social, c'est combiner un impact environnemental et social.
- Rendez la politique environnementale sociale. À titre d'exemple, il est nécessaire de redistribuer les revenus provenant des possibles outils fiscaux liés à des prix environnementaux tels que des taxes carbonées. Il est indispensable de les concevoir en pensant directement à la dimension sociale car des études indiquent que les publics les plus défavorisés payeront proportionnellement beaucoup plus.
- Rendez la politique sociale plus écologique. Il est aussi nécessaire de réexaminer les mesures sociales qui subventionnent les énergies fossiles telles que le taux de TVA et le tarif social de l'énergie. Il est évident qu'il faille penser à l'impact social des augmentations des prix de l'énergie mais de nombreuses mesures liées à l'impact social ratent le coche car elles ne favorisent pas assez les économies d'énergies. Et il est possible de combiner.
- Optimisez la protection sociale et les investissements sociaux. Il nous semble indispensable de garantir la stabilité sociale en période de turbulences, telles que celles que nous allons traverser dans le cadre d'efforts indispensables pour la transition juste.

⁴⁰ Le Labo de l'ESS (Mars 2023), Réussir une transition écologique juste – Rapport d'étude, pp.67, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/2zxk7zzf>

⁴¹ Marek Hudon, site internet : marek-hudon.eu

⁴² High Committee for a Just Transition (Novembre 2023), Just Transition in Belgium : concepts, issues at stake, and policy levers, disponible en ligne <https://www.justtransition.be/fr/just-transition-belgium-concepts-issues-stake-and-policy-levers>

⁴³ Haut Comité pour une Transition Juste (Novembre 2023), Vers une Transition Juste en Belgique – Memorandum politique, disponible en ligne : <https://www.justtransition.be/fr/vers-une-transition-juste-en-belgique-memorandum-politique>

- Élargissez la Base de Financement. La transition écologique coûtera cher, il ne faut pas se mentir. Impossible d'avoir un chiffre précis. On parle fréquemment qu'il faille investir en plus, donc de manière complémentaire, entre 2% et 4% du PIB moyen. En encore, je pense que de nombreuses estimations sous-estiment l'ampleur de l'effort, notamment vu les impacts négatifs de certaines technologies et politiques. Un rapport de France Stratégie de 2023 est très explicite sur ceci, il est indispensable de trouver des nouvelles sources de financement.
- Renforcez les mécanismes de protection en cas de catastrophes. Alors que certaines sont prévisibles à moyen ou long terme, les mécanismes actuels ne suffiront pas pour couvrir les conséquences ! On doit anticiper beaucoup plus sur ces questions. Des premiers travaux ont abouti ou sont en cours mais on est loin d'être vraiment prêt pour ces catastrophes.
- Renforcez l'action au niveau local. Cela passe par des politiques sociales et environnementales qui varient en fonction des spécificités locales. On peut aussi penser aux projets collectifs, à l'économie sociale qui a sans doute un formidable rôle à jouer ici.
- Renforcez la solidarité internationale. Il est ici nécessaire d'augmenter la participation de la Belgique aux mécanismes de compensation et fonds d'adaptation internationaux.

3) Les engagements européens et nationaux en faveur de la transition juste se multiplient, mais quid de leur mise en œuvre ? Quel·le·s acteur·rice·s doivent veiller à ce que la mise en œuvre soit effective et comment ?

Je pense que ces engagements sont nécessaires. On peut se réjouir de ceux-ci, des premiers pas qui ont été faits, de la mise en place de certains fonds européens. La grande question est de savoir comment ceux-ci vont continuer à être financés et surtout être amplifiés.

Je plaide aussi personnellement pour des mécanismes de monitoring beaucoup plus fréquent et précis, sur base d'une feuille de route, d'indicateurs à atteindre, de directives. Sans ceux-ci, on risque de rester aux bonnes intentions ou en tous cas de maintenir un gros écart entre ambition et moyens mis en place pour y arriver.

INTERVIEW DE SYBILLE MERTENS

Sybille Mertens est directrice du Centre d'Economie Sociale de HEC Université de Liège, conseillère de la Rectrice à la transition sociale et environnementale, smertens@uliege.be.

1) Comment l'économie sociale et solidaire (ESS) et la transition juste sont-elles liées ?

La transition juste est un véritable projet de société qui exige d'importants changements de comportement individuel, mais aussi au niveau des organisations et à l'échelle macroéconomique. L'ESS a toujours eu le changement social comme perspective et, en plus, elle défend des modèles d'organisation de l'activité économique qui sont précisément compatibles avec le changement attendu à savoir le respect des limites environnementales et sociales.

En effet, en se distançant du modèle capitaliste, les entreprises de l'ESS trouvent une "marge de manœuvre" pour innover et construire des modèles d'entreprise inclusifs et/ou régénératifs. En atténuant la pression pour une rentabilité maximale et en impliquant diverses parties prenantes dans leurs mécanismes de gouvernance (y compris les générations futures), les EES mobilisent des ressources alternatives comme l'épargne citoyenne et le volontariat, utilisent l'intelligence collective et explorent des solutions aux grands enjeux de notre temps : gérer les biens communs, lutter contre l'abus de pouvoir de marché, prendre en compte les externalités, défendre l'inclusion, expérimenter un monde sans croissance matérielle. L'histoire nous montre déjà l'exceptionnel potentiel d'innovation de l'ESS. Elle est à l'origine de la sécurité sociale, de la finance éthique, du commerce équitable, de

l'insertion socioprofessionnelle par l'activité économique, de la relocalisation des systèmes alimentaires (circuits courts) et du développement de l'économie circulaire (recyclage).

2) Cela signifie-t-il que l'ESS a un rôle à jouer dans la transition juste ?

Oui bien sûr, mais je ne crois pas que ce soit automatique. Je me rappelle les enseignements de Jacques Defourny (1999) : l'ESS émerge lorsque deux conditions sont réunies. Premièrement, l'ESS est fille de la nécessité. Les initiatives de l'ESS émergent « sous la pression de besoins importants non satisfaits, pour répondre à des difficultés aiguës ». Le contexte actuel indique toute la nécessité : dégradation environnementale, crise climatique, persistance des inégalités, inflation, conflits, montée des extrémismes, recul de la démocratie.

Mais la pression de la nécessité ne suffit pas. En s'appuyant sur l'histoire de l'économie sociale, Jacques Defourny nous avertit « qu'un second facteur joue un rôle tout aussi moteur et constitue une condition tout aussi essentielle que la première : l'appartenance à un groupe social soudé par une identité collective ou par un destin commun ». Tout l'enjeu est bien là. L'ESS ne sera un acteur majeur de la transition juste que si elle peut s'appuyer sur des dynamiques communautaires, rassemblant des citoyens qui partagent de manière forte la volonté de prendre en main leur destin à travers une action collective. Des décennies de culture néo-libérale ont affaibli le sentiment d'appartenance à un groupe social. Il nous faut reconstruire des identités collectives, même à partir d'expériences de petite taille. Et retisser des liens entre ces initiatives pour bâtir de véritables écosystèmes de transition.

3) Mais que peuvent apporter les modèles de l'ESS dans une trajectoire de transition juste ?

Les chercheurs de mon équipe identifient trois contributions majeures. Premièrement, les entreprises de l'EES développent des modèles d'affaires résilients. Elles ne mènent jamais d'activités à des fins spéculatives. Elles s'inscrivent dans une vision de long terme (soutenue par un " capital " patient car il n'est pas investi prioritairement pour des rendements à court terme). Ces entreprises naissent en réponse à des besoins sociétaux réels ressentis par leurs propres membres. Elles mettent en place des choix de gestion cohérents avec leurs raisons d'être (protection des écosystèmes, accessibilité et qualité des produits, bien-être des travailleurs et des fournisseurs). Leurs modèles reposent sur une alliance originale avec leurs parties prenantes qui leur sont fidèles parce que leurs intérêts sont bien pris en compte. Lorsque les entreprises de l'EES réalisent des bénéfices, elles veillent à les mettre de côté et à les réinvestir en interne. En combinant des logiques marchandes et non marchandes, en mobilisant des liens extra-économiques avec leurs parties prenantes, ces entreprises réduisent les risques liés aux chocs exogènes comme on l'a encore montré lors de la crise COVID.

Deuxièmement, l'ancrage local des entreprises de l'ESS renforce leur fidélité à leur territoire. Elles veillent à défendre la préservation des écosystèmes et à offrir des conditions de travail et d'échange équitables. Elles ne recourent pas au travail informel et ne menacent pas de délocaliser pour bénéficier de conditions favorables à l'exercice de leurs activités. De plus, dans leurs relations B2B, elles se tournent naturellement vers des structures similaires. Elles construisent des écosystèmes économiques robustes à travers des processus d'intégration verticale "équitables" (chaînes de valeur de l'ESS) ou des processus d'intégration horizontale (holding de l'ESS). De plus, l'ESS semble privilégier la croissance par essaimage et duplication. Cela permet le développement d'un tissu économique de PME qui conservent leur ancrage local. Son souci constant de répondre aux besoins sociétaux oriente le développement économique de nos régions vers des activités essentielles pour les personnes qui y vivent (alimentation, services sociaux, éducation, culture, énergie, mobilité, logement et immobilier, réemploi et réparation, gestion des déchets, etc).

Troisièmement, les entreprises de l'ESS sont des ferments de démocratie. Elles permettent à leurs membres d'exprimer des choix politiques à travers leurs actions économiques. Grâce aux modes de gouvernance choisis, les membres participent et retrouvent une certaine capacité d'agir dans la sphère

économique. De plus, le fait d'être en contact avec ces entreprises (en tant que client·e, travailleur·euse, bénévole ou investisseur·e) favorise également les changements de comportements individuels. Nous y apprenons à prendre en compte des critères d'intérêt général dans nos choix individuels. D'une manière générale, ces modèles sont attractifs pour les jeunes car ils leur permettent d'agir professionnellement dans un contexte de travail cohérent avec leurs valeurs pro-sociales ou pro-environnementales.

4) Résilience, développement territorial, démocratie et empowerment, on croit rêver. Ce monde-là est-il possible ? N'est-ce pas une utopie réservée à quelques idéalistes ?

En démontrant que des modèles d'affaires inclusifs et régénérateurs sont possibles, l'ESS dénonce implicitement les dérives d'un système économique axé sur la croissance, la prédation des écosystèmes et l'exploitation des populations défavorisées. En se soumettant volontairement à des règles de fonctionnement protégeant leur raison d'être, les entreprises de l'ESS envoient un signal aux décideurs·euses publics·ques et privé·e-s : il est possible de construire des normes et de s'y conformer dans l'intérêt général. En permettant aux individus d'adhérer à leurs expériences, elles rendent la transition juste culturellement acceptable. Elles construisent ainsi un autre récit collectif autour d'une économie de durabilité forte, qui fonctionne pour tous. À travers ce nouveau récit, l'ESS se dote d'un pouvoir de transformation important.

transition juste doit servir à la mise en œuvre de ce socle en améliorant les conditions de travail et en permettant à tout le monde d'avoir un travail décent.

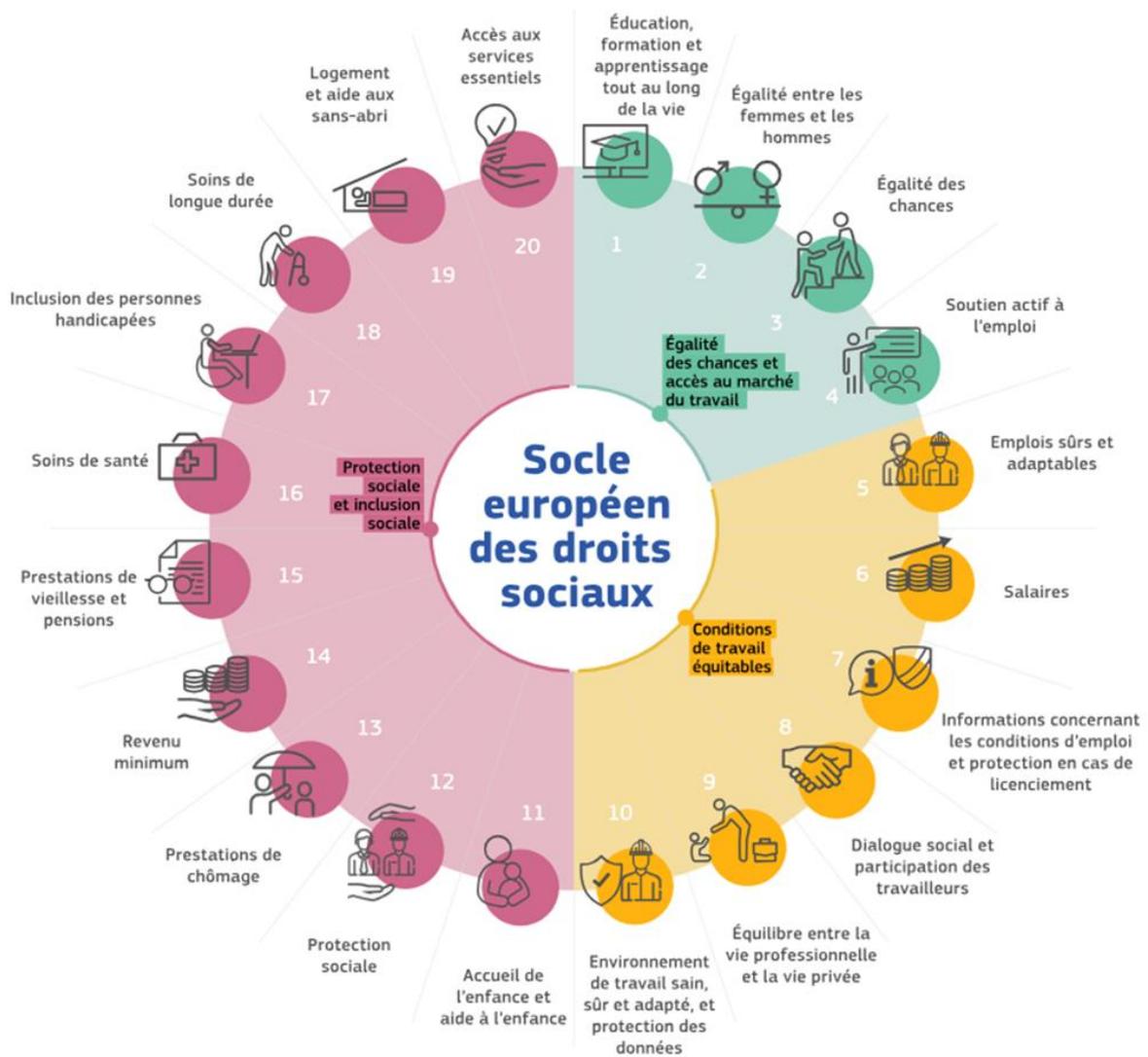


FIGURE 9 : SOCLE EUROPÉEN DES DROITS SOCIAUX

SOURCE : COMMISSION EUROPÉENNE (2021), PLAN D'ACTION SUR LE SOCLE EUROPÉEN DES DROITS SOCIAUX

La mise en œuvre de ce texte cadre constitue un engagement et une responsabilité politiques partagés des institutions de l'UE, des autorités nationales, régionales et locales, des partenaires sociaux et de la société civile, qui ont tous un rôle à jouer en fonction de leurs compétences. Voici une nouvelle opportunité pour la transition juste, l'UE lui apporte un cadre et un soutien financier, c'est maintenant aux États et aux acteurs locaux de la mettre en place au travers de plans de transition axés sur le social et l'emploi⁴⁹.

⁴⁹ Ibid.

1.3. MÉCANISME POUR UNE TRANSITION JUSTE (MTJ)

Enfin, l'UE a adopté un outil nommé mécanisme pour une transition juste (MTJ)⁵⁰, mobilisant environ 55 milliards d'euros sur la période 2021-2027 (encadré ci-dessous) dans les régions les plus impactées par la transition, souvent très dépendantes de l'industrie, afin de diminuer ses conséquences socio-économiques. La Commission rappelle que la transition doit prendre en considération les citoyen-ne-s, les régions, les industries et les travailleur-euse-s qui seront exposé-e-s à d'énormes difficultés.

LES 3 PILIERS DU MÉCANISME POUR UNE TRANSITION JUSTE (MTJ)

1. Créer un nouveau Fonds pour une transition juste (FTJ), d'un budget global de 17,5 milliards d'euros pour la période 2021-2027.
2. Une garantie budgétaire avec le programme InvestEU pour les quatre volets d'action ainsi qu'une plateforme de conseil InvestEU qui sera le point d'entrée central pour les demandes de services de conseil. Ce deuxième pilier devrait mobiliser 10 à 15 milliards d'euros d'investissements, principalement du secteur privé.
3. Une nouvelle facilité de prêt au secteur public, afin de mobiliser 18,5 milliards d'euros d'investissements publics.

De plus, pour que la transition soit juste et inclusive, la Commission européenne a proposé de créer un Fonds social pour le climat (FSC). Le fonds aidera les ménages vulnérables, les petites entreprises et les usager-ère-s des transports qui sont particulièrement touché-e-s par la pauvreté énergétique et l'accès aux transports⁵¹. Quentin Genard, directeur du bureau du Laboratoire d'idées E3G, trouve qu'en proposant ce FTJ, Ursula von der Leyen a été « maligne politiquement car l'annonce du FTJ a fait basculer politiquement les derniers États opposés à l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 dans le camp du pour. »⁵²

2. ÉCHELON NATIONAL

Si l'action de l'UE est primordiale pour faire de la transition juste une priorité, c'est parce que les pays ne sont pas tous égaux dans ce processus. Son Fonds pour une transition juste (FTJ) vise à aider les territoires qui sont ou seront confrontés à de graves difficultés économiques et sociales en raison de la transition écologique (Figure 10⁵³), et sera implémenté par les États membres.

⁵⁰ Commission européenne, *Le mécanisme pour une transition juste : pour que personne ne soit laissé pour compte*, disponible en ligne : [Le mécanisme pour une transition juste \(europa.eu\)](https://ec.europa.eu/economy_finance/fr/le-mecanisme-pour-une-transition-juste)

⁵¹ Parlement européen (Mai 2022), « Fonds social pour le climat : Les idées du Parlement pour une transition énergétique juste », <https://tinyurl.com/2csrffhxk>

⁵² SCHOEN Céline (Février 2020), « Le Fonds de transition juste ravive les tensions régionales en Belgique », *Alter échos*, n°481, <https://tinyurl.com/jeknsn7v>

⁵³ Parlement européen (2020), étude *Fonds pour une transition juste*, pp.19, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/mr289v56>

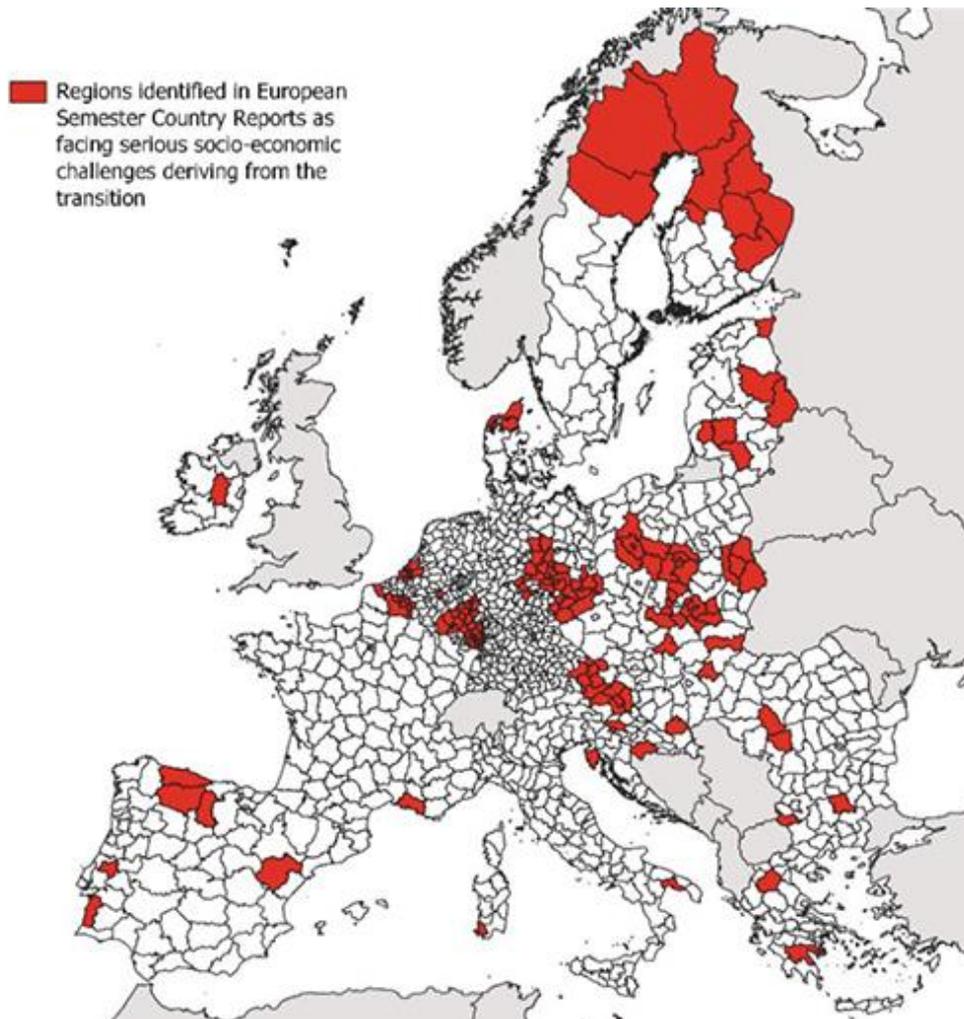


FIGURE 10 : LOCALISATION DES RÉGIONS « À RISQUE » (EN BESOIN DE « TRANSITION JUSTE »)
 SOURCE : RAPPORTS PAR PAYS DU SEMESTRE EUROPEEN, ÉTUDE DU PARLEMENT EUROPEEN « FONDS POUR UNE TRANSITION JUSTE »

Sur les 17,5 milliards d'euros répartis entre les pays de l'UE, la Pologne (3,5 milliards, 20 %), l'Allemagne (2,3 milliards, 13 %) et la Roumanie (1,9 milliard, 11 %) sont les trois pays qui en bénéficieront le plus⁵⁴. À côté de cela, un mécanisme de récompense écologique est prévu à partir de 2024 pour les États obtenant de bons résultats en matière de réduction des gaz à effet de serre. Sur les critères proposés par l'UE, les pays ont donc un rôle important dans l'attribution des financements aux régions qui en ont le plus besoin. Cependant, certains pays européens s'inscrivent dans une position ambiguë vis-à-vis de la transition juste depuis quelques années, entre promotion, inaction et incohérences.

⁵⁴ OLIVIER Arthur (janvier 2022), « Environnement : qu'est-ce que le Fonds pour une transition juste ? », *Toute l'Europe*, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/2yhcfwnt>

2.1. FRANCE

Un pays où transition écologique et réduction des inégalités sociales sont traitées séparément

Malheureusement, la France a tendance à cloisonner transition écologique et justice sociale dans ses politiques (encadré sur les Gilets jaunes). Dans son rapport économique, social et financier du projet de la loi de finances pour 2019, la France indique que la montée en puissance de la fiscalité écologique devait compenser une partie des exonérations de cotisations sociales accordées aux employeur·euse·s, au lieu de financer la transition énergétique ou un autre aspect de la transition juste par exemple⁵⁵.

Mais il y a des opportunités. La France bénéficiera de financements européens avec notamment 937 millions d'euros du Fonds pour une transition juste sur la période 2021-2027. Les territoires français aidés sont les Hauts-de-France, le Grand Est, la Normandie, l'Auvergne-Rhône-Alpes, les Pays de la Loire et le Sud-PACA. Ils représentent plus de 500 000 emplois industriels directs et près de 70 % des émissions de CO2 françaises de l'énergie et de l'industrie⁵⁶. Reste à la France qu'elle parvienne à utiliser correctement ces fonds européens pour implémenter la transition juste, sans répliquer son problème de travail en silo.

2.2. BELGIQUE

En retard dans ses politiques de transition juste

Malgré les avertissements, recommandations et même une condamnation en justice⁵⁷, la Belgique n'a toujours pas adopté une législation nationale cohérente pour faire face à l'urgence climatique. Si chaque pays européen est doté d'un Plan national énergie-climat (PNEC), celui proposé par la Belgique a été très critiqué par la Commission européenne en 2021 pour son manque de cohérence, d'ambition et d'intégration de la transition juste⁵⁸. Une tribune a d'ailleurs été signée par des acteur·rice·s et expert·e·s de la Coalition Climat pour une meilleure prise en compte de la dimension sociale. Pourtant, Eurofound indique que la Belgique serait un des pays européens qui bénéficierait le plus, en termes d'emplois, de la mise en œuvre d'une politique climatique conforme à l'Accord de Paris⁵⁹.

De plus, le Fonds pour une transition juste (FTJ), dont la répartition des moyens se fait sur base de critères bien précis, qui prennent en compte les besoins des territoires, a créé de la concurrence entre les régions belges⁶⁰. Le pays recevra 68 millions d'euros, et ce montant sera principalement alloué à la Province du Hainaut, en Wallonie, ce qui a été critiqué par le gouvernement flamand. Dans ce contexte de désaccord sur la répartition du fonds en Belgique au niveau régional, le gouvernement fédéral n'a pas pu remettre son Plan national énergie-climat à la Commission européenne. La Région flamande refuse en effet les objectifs fixés par l'Union européenne à la Belgique, qui exige une baisse de 47% de ses gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à 2005⁶¹.

⁵⁵ Gouvernement français (2019), *Rapport économique, sociale et financier* pour 2019, pp.70, disponible en ligne :

<https://tinyurl.com/27mm5uae>

⁵⁶ OLIVIER Arthur et CHEN Minjiang (mars 2023), « [Infographie] Le Fonds pour une transition juste (FTJ) », Toute l'Europe, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/2e9tcb5>

⁵⁷ L'Affaire Climat, « *Le déroulement de l'Affaire Climat* », disponible en ligne : <https://tinyurl.com/3seijuf3>

⁵⁸ COLLIGNON Arnaud (Novembre 2020), « Plan Energie Climat : La Belgique peut faire mieux », Renouveau, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/46dh33vw>

⁵⁹ Coalition Climat (Mai 2022), « *Carte Blanche sur le PNEC et transition juste : Faisons de la Belgique un modèle de transition juste* », disponible en ligne : <https://tinyurl.com/uy7t7x22>

⁶⁰ SCHOEN Céline (Février 2020), Le Fonds de transition juste ravive les tensions régionales en Belgique. *Alter Echos*, vol n°481, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/ieknsn7v>

⁶¹ Coalition Climat (juin 2023), *Plan Climat : La Flandre empêche une nouvelle fois la Belgique d'avancer*, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/4pk2ycd7>

Pour pallier son retard, le gouvernement belge a lancé plusieurs dispositifs afin d'accélérer la transition juste. Il a d'abord annoncé fin 2022 une actualisation de son PNEC, en adéquation avec les exigences de l'accord conclu lors de la COP26 sur la transition juste. Puis la ministre fédérale en charge du climat, Zakia Khattabi, a annoncé des États généraux de la transition juste, accompagnés d'un comité d'expert·e·s⁶². Ce Haut comité pour une transition juste est co-présidé par les professeur·e·s Bea Cantillon et Marek Hudon, et regroupe 22 expert·e·s des domaines du social, de l'économie, de l'innovation démocratique et des sciences de la terre. Il a pour mission d'apporter une contribution scientifique en vue de la Conférence pour une transition juste et de publier un rapport pour organiser et instituer la transition juste en Belgique.

2.3. POLOGNE

Entre promotion de la transition juste sur la scène internationale et actions insuffisantes sur son territoire

La Pologne, avec près de 80 % de sa production d'électricité provenant du charbon, est l'un des pays les plus impactés par la transition énergétique européenne. C'est pourquoi elle est la première bénéficiaire du Fonds pour la transition juste, dont 20% lui est alloué.

Cependant, sous couvert d'une protection des régions et des plus démun·e·s, la promotion de la transition juste permet à la Pologne de freiner l'action climatique et de protéger le secteur du charbon. Si lors de la COP24 - 24ème Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques - la Pologne et son Président ont porté la prise en compte des impacts socio-économiques négatifs de la transition dans un texte « la Déclaration de Silésie sur la solidarité et la transition juste », ces initiatives sont contradictoires avec les actions du pays⁶³. Tout d'abord, le fait que la Pologne reçoive la COP24, et a déjà reçu les COP19, COP14 et COP5 (toutes des COP climat), alors qu'elle est encore très dépendante du charbon est critiqué par les ONG⁶⁴. D'autant que chacune de ces COP a été sponsorisée par des groupes énergétiques liés à ce combustible fossile. Par ailleurs, le gouvernement polonais n'a aucune date de fin d'exploitation du charbon, au contraire, il prévoit la construction de la plus grosse centrale à charbon de Pologne, à Ostroleka.

3. ÉCHELON LOCAL

Pour que l'Europe devienne le premier continent neutre pour le climat d'ici à 2050, le Pacte vert pour l'Europe doit se décliner au niveau local. Comme le précise le GIEC, la transition des systèmes urbains et ruraux, quels que soient les territoires, est favorisée par « une planification inclusive, intégrée et à long terme aux niveaux local, municipal, infranational et national »⁶⁵. En effet, lors de la conférence sur l'Avenir de l'Europe, le Comité européen des Régions a mis en avant le poids des collectivités dans la transition écologique. L'échelon local met d'abord en œuvre 70 % des mesures d'atténuation du changement climatique et 90 % des politiques d'adaptation à ce dernier⁶⁶. Mais cet échelon est aussi celui capable d'adapter les mesures européennes en fonction des besoins des individu·e·s et des territoires ; il est donc primordial dans la transition juste !

⁶² Le vif (Mai 2022), « Les « États généraux de la transition juste » sont lancés et encadrés par un comité d'experts », disponible en ligne : <https://tinyurl.com/3wtdfyvu>

⁶³ ROGER Simon (Décembre 2018), « A la COP24, la Pologne réclame une *transition juste* », Le Monde, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/4vxxm9za>

⁶⁴ Novethic, « COP24 : ce qu'il faut savoir », disponible en ligne : <https://tinyurl.com/mrt2x8wj>

⁶⁵ GIEC (2023), Observed Changes, Impacts and Attribution, In *Synthesis report of the IPCC sixth assessment report (AR6)*, (pp.44), disponible en ligne : <http://bit.ly/3O9MwAV>

⁶⁶ Comité européen des régions, « La conférence sur l'avenir de l'Europe et les rôles des régions et des villes », disponible en ligne : <https://tinyurl.com/mmvkzms>

C40 CITIES, UNE BONNE PRATIQUE À L'ÉCHELON MUNICIPAL

Afin de mutualiser leur poids et leurs efforts face au changement climatique, certaines grandes villes se sont rassemblées en un réseau mondial de près de 100 municipalités : C40 Cities⁶⁷. Les maires s'engagent à utiliser une approche inclusive, scientifique et collaborative pour réduire de moitié leur part d'émissions d'ici 2030 et construire des communautés saines, équitables et résilientes.

Comment ? Ces municipalités se sont engagées à créer de nouveaux emplois verts dans une économie inclusive ; à canaliser les investissements vers les services publics tels que l'eau potable, l'alimentation, l'assainissement ou le logement abordable et sûr ; et à dialoguer avec les citoyen-ne-s pour comprendre leurs difficultés⁶⁸. Fin 2020, le réseau a analysé ce qui pourrait arriver si les grandes villes du monde donnaient collectivement la priorité à une reprise verte et juste. Il en ressort que les investissements dans des domaines clés tels que le transport en commun, l'énergie propre et les infrastructures pour la marche et le vélo auraient des avantages économiques et sanitaires transformateurs pour C40 Cities. Ces investissements mettraient le monde en bonne voie pour ne pas dépasser les 1,5° C d'augmentation de la température par rapport au niveau préindustriel⁶⁹.

Par ailleurs, les événements visant à démocratiser et à réfléchir à la mise en œuvre de la transition juste se multiplient au niveau local, à l'instar des Rencontres internationales de l'innovation sociale (RIIS) dont la sixième édition se tiendra le 28 novembre 2023 à Montpellier (France). Une quinzaine d'intervenant-e-s (universitaires, entrepreneurs, professionnels de l'accompagnement des entreprises...) issus de huit pays, y seront invités à témoigner de la contribution des projets d'innovation sociale à la transition juste.

Impulsées en 2013 par l'union régionale des sociétés coopératives (Urscop) Occitanie Méditerranée en partenariat avec la Région (France), les RIIS stimulent la réflexion et l'échange d'expériences. Elles réunissent tous les deux ans près de deux cents participant-e-s.

S'appuyant sur son expertise et le réseau tissé depuis dix ans au travers de l'organisation de ces rencontres biennales, l'Urscop a lancé en mai 2023, Alter'Lab, le premier think-tank consacré à l'innovation sociale entrepreneuriale. Doté d'un conseil d'orientation de 19 membres, présidé par Fatima Bellaredj, ce réservoir d'idées a notamment pour objectif de créer et animer une communauté d'acteurs.rices entre chaque édition des RIIS et d'en co-construire les prochaines thématiques. Alter'Lab contribue ainsi à mutualiser les bonnes pratiques d'accompagnement et d'organisation, pour irriguer aussi bien les initiatives entrepreneuriales privées que les politiques publiques et les actions citoyennes qui œuvrent à une transition juste.

⁶⁷ C40 Cities, « Nos villes », disponible en ligne : [Archives des villes - C40 Villes](#)

⁶⁸ C40 Cities, « Transition verte et juste », disponible en ligne : [Transition Verte & Juste - C40 Villes](#)

⁶⁹ C40 Cities (Octobre 2020), Technical report : The case for a green and just recovery, disponible en ligne : <https://sforce.co/3ObcXVE>

ÉVÈNEMENTS SUR LA TRANSITION JUSTE AOÛT 2023 - AOÛT 2024

Les évènements concernant la Transition juste se multiplient, ce qui atteste de l'intérêt croissant porté à cette thématique.

2023 :

- **5 septembre** : Forum mondial 3Zéro : 0 exclusion, 0 carbone, 0 pauvreté, 15ème édition (Paris, Palais Brongniart)
- **8 et 9 novembre** : Conférence pour une transition juste en Belgique (Belgique)
- **Du 13 au 20 novembre** : Semaine de la Finance Solidaire, avec des événements en régions pour promouvoir une autre finance, créatrice d'emplois, de logement, d'activités respectueuses de l'environnement et favorisant la solidarité internationale (France)
- **Du 17 novembre au 3 décembre** : Festival des Solidarités, où des associations, collectivités, établissements scolaires, structures socio-culturelles, acteur·rice·s d'économie sociale et groupes de citoyen·ne·s organisent plus de 4 400 animations conviviales et engagées pour donner envie d'agir pour un monde juste, solidaire et durable (France)
- **24 et 25 novembre** : Journées de l'Economie Autrement, débats ouverts à tous·tes pour débattre et échanger sur les grands enjeux de société, avec environ 150 intervenant·e·s, économistes, sociologues, chercheur·euse·s et acteur·rice·s de terrain (France)
- **28 novembre** : Les Rencontres Internationales de l'Innovation Sociale (RIIS) sur la Transition juste (France)

2024 :

- **4 et 5 mars** : Conférence internationale pour une transition juste dans le cadre de la Présidence belge de l'UE (Palais d'Egmont, Bruxelles)

III. OPPORTUNITÉS ET DÉFIS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA TRANSITION JUSTE

La transition juste répond à des enjeux socio-économiques, environnementaux, territoriaux et politiques. Elle bénéficie d'opportunités pour sa mise en place, mais se heurte aussi à de multiples défis. Cela nécessite un engagement politique fort, une coordination entre les différents acteurs ainsi qu'un soutien financier et réglementaire pour surmonter les différents freins.

1. ENJEUX ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX : REMETTRE L'HUMAIN AU CENTRE

La transition juste doit être envisagée comme un processus circulaire. Si la nécessité d'une transition est la conséquence des activités humaines, elle ne doit pas se faire au détriment des individus, et surtout pas des plus démunis. L'humain doit donc être remis au centre du processus écologique en tant qu'acteur du changement, habitant de l'écosystème fragile et potentielle victime de ses propres actions.

1.1. L'ESS, MOTRICE DE LA TRANSITION JUSTE

Afin de remettre l'humain au centre, l'Économie sociale et solidaire (ESS) est l'alliée naturelle et nécessaire de la transition juste ! Historiquement, les acteurs de l'ESS ont été des laboratoires d'innovation sociale et environnementale. Ils ont créé des emplois non délocalisables au sein de niches d'activités écologiques pour lesquelles un marché lucratif n'existait pas encore. Les acteurs se sont par ailleurs investis très tôt dans l'économie circulaire, souvent avant même l'apparition des réglementations autour du traitement des déchets à l'échelle européenne. Ils ont anticipé l'essor de nouveaux modes de fabrication et de consommation responsables. Aujourd'hui, les structures de l'ESS sont pleinement intégrées comme solutions pour atteindre les Objectifs du Développement Durable (ODD) et concilier les enjeux sociaux et l'urgence écologique. Elles sont d'ailleurs reconnues comme actrices à part entière dans le processus de transition par la Commission européenne.

LE PARCOURS DE TRANSITION POUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET DE PROXIMITÉ

En novembre 2022, la Commission européenne a officiellement lancé le Transition Pathway for Proximity and Social Economy. Il s'agit de la concrétisation de la révision de la stratégie industrielle de l'UE (2021). Il va notamment aider à la réalisation du Plan d'action pour l'économie sociale (2021), qui vise à promouvoir une économie plus durable et plus résiliente dans l'UE. Ce parcours est le résultat d'une co-construction : 80 parties prenantes de l'ESS, dont POUR LA SOLIDARITÉ-PLS, ont répondu et fourni des engagements à la consultation sur la voie de transition. 14 domaines d'action du parcours de transition vers l'économie sociale et de proximité ont émergé, afin de réaliser la transition verte et numérique en prenant en compte les enjeux écologiques et sociaux⁷⁰.

Dans son rapport sur ce parcours, l'UE reconnaît que les structures de l'économie sociale « contribuent aux transitions économique et numérique au sens large en fournissant des biens et des services durables et en réduisant la fracture numérique. Leurs modèles d'entreprise participatifs, qui tiennent compte des

⁷⁰ POUR LA SOLIDARITÉ-PLS (novembre 2022), *Lancement officiel du parcours de transition pour l'écosystème de l'économie de proximité et de l'économie sociale*, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/2fz8p4m4>

besoins des citoyens, des travailleurs et d'autres parties prenantes, contribuent à garantir que les transitions soient équitables et inclusives. Parallèlement, le renforcement des pratiques durables et numériques au sein de l'ensemble de l'écosystème contribuera à renforcer la résilience à long terme et permettra à ses divers acteurs de jouer un rôle actif dans la double transition. »⁷¹

En parallèle, le Plan d'action européen pour l'économie sociale est la stratégie globale de l'ESS de l'Union européenne.

PLAN D'ACTION EUROPÉEN POUR L'ÉCONOMIE SOCIALE

En 2019, plusieurs acteur·rice·s du secteur, dont POUR LA SOLIDARITÉ-PLS dans son plaidoyer « Green Deal et économie sociale : enjeux et perspectives »⁷² (sous forme de note d'analyse), avaient mis en évidence que le Pacte vert ne tenait pas en compte des enjeux de l'ESS. En décembre 2021, la Commission européenne répond à cette critique en annonçant le plan d'action européen pour l'économie sociale⁷³, car il possède tout un pan sur le Pacte vert. Ce plan fait la synthèse des apports de l'ESS à l'économie et aux sociétés européennes notamment dans la mise en œuvre du socle européens des droits sociaux, des ODD et à la réussite équilibrée des transitions environnementales et digitales.

Pour la première fois, la Commission européenne définit l'ESS en incluant tant les entreprises à statut que les entreprises dites sociales dont l'activité commerciale a un objectif social ou environnemental. Cette définition est un pas supplémentaire de la politique européenne vers une politique de support à l'économie sociale, une première reconnaissance en vue d'un changement de paradigme. Le plan propose d'aider les États membres à mieux connaître la législation européenne au travers de la publication de guides, ou d'une meilleure sensibilisation par la formation et l'échange de bonnes pratiques. Par exemple, est mise en place une plateforme - un « gateway » - dédiée à l'ESS qui regroupe l'ensemble des informations pertinentes sur les programmes, politiques, réseaux et initiatives européennes ainsi que sur les guides, outils existants et événements européens dont l'ESS peut bénéficier⁷⁴.

C'est dans cette même logique que Le Labo de l'ESS, think tank français, organise depuis deux ans des journées régionales de la transition. Ces cycles de rencontres et d'échanges ont pour objectif de lier acteur·rice·s locaux·ales, de l'ESS, citoyen·ne·s, afin de réussir une transition écologique et sociale dans les territoires. L'édition 2023 fut placée sous le thème « Les citoyen·ne·s et leur environnement : pour une société durable et solidaire »⁷⁵. Le Labo de l'ESS réalise également des études. Dans sa dernière, publiée en 2023, sont délimités sept besoins auxquels il faut répondre de façon digne, suffisante et durable : se nourrir, se loger, s'équiper, se cultiver et se divertir, être en bonne santé, travailler et s'engager et se déplacer⁷⁶. En effet, il paraît nécessaire de préciser que la transition juste, si elle suppose de se recentrer sur l'essentiel, ne doit pas exclure de son champ des besoins n'étant pas liés à la subsistance physique mais non moins fondamentaux pour mener une vie digne. Selon le think tank, subordonner le modèle économique à ces besoins et encadrer les bénéfices matériels personnels permettraient de lutter contre les effets de la concentration du profit sur l'environnement et les inégalités socio-économiques.

⁷¹ Commission européenne (Novembre 2022), *Transition Pathway for Proximity and Social Economy*, pp.6, disponible en ligne : [DocsRoom - European Commission \(europa.eu\)](https://docsroom.europa.eu)

⁷² BURATTI Théo, WARNIER Tatyana (février 2020), *Green deal et économie sociale : enjeux et perspectives*, POUR LA SOLIDARITÉ-PLS, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/wus9maj4>

⁷³ Commission européenne (Décembre 2021), *La Commission présente un plan d'action visant à stimuler l'économie sociale et à créer des emplois*, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/yrdamrnn>

⁷⁴ POUR LA SOLIDARITÉ-PLS (avril 2022), *Analyse du plan d'Action européen pour l'économie sociale*, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/4dp2a5ex>

⁷⁵ Le Labo de l'ESS, Journées régionales des transitions, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/5du4ecuz>

⁷⁶ Le Labo de l'ESS (Mars 2023), *Réussir une transition écologique juste – Rapport d'étude*, pp.32-98, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/2zxk7zzf>

De plus, au moment où l'État providence – intervenant dans le domaine social afin de s'occuper du bien-être des citoyen-ne-s - recule et que les coupures dans les budgets du secteur public se multiplient, les structures de l'ESS suscitent de plus en plus d'intérêt. Un nombre croissant de jeunes ne veut plus travailler pour des entreprises polluantes, dont la préoccupation est de faire du profit avant de penser aux impacts sociaux et environnementaux. En effet, les étudiant-e-s de plusieurs pays ont exprimé leur souhait de trouver un métier en phase avec leurs valeurs, ce qui représente une réelle chance pour l'économie sociale et solidaire, qui va attirer de plus en plus de travailleur-euse-s motivé-e-s par leur modèle et finalités. Cela résonne avec le paradigme des biens communs, qui offre une opportunité prometteuse de reconceptualiser les pratiques coopératives, et plus particulièrement leur gouvernance. Cette théorie remet en question la primauté du paradigme de la propriété privée et répond à la nécessité d'étudier d'autres façons de mener des activités économiques et leurs conséquences éthiques⁷⁷.

Comment faire l'économie autrement ? Par exemple, selon le rapport du GIEC de 2023⁷⁸, si le développement agricole contribue à la sécurité alimentaire, l'expansion non durable de l'agriculture, due en partie à des régimes alimentaires déséquilibrés, accroît la vulnérabilité des écosystèmes et des personnes et entraîne une concurrence pour les ressources en terre et en eau. Ce n'est pas ce système d'approvisionnement, de plus inefficace avec des hauts taux de perte, que les acteur-ric-e-s de l'ESS agissant dans ce secteur portent, mais bien une alimentation saine, accessible et durable pour les écosystèmes et les agriculteur-ric-e-s. Comme illustration, la ceinture alimentaire Charleroi Métropole (CACM) est un réseau d'agriculteur-ric-e-s, de distributeur-ric-e-s, de commerçant-e-s, d'associations, etc. de la filière alimentaire sur le territoire de Charleroi Métropole. Iels coopèrent pour proposer une alimentation bio, locale et de saison à l'ensemble des habitant-e-s du territoire de Charleroi Métropole. Plus qu'une simple filière d'approvisionnement en circuit court, la CACM agit pour assurer l'accessibilité des aliments locaux bio à tous les publics, y compris les plus précarisés, par exemple en fournissant des cuisines et des cantines de collectivités⁷⁹.

Cependant, même si l'ESS est un réel atout pour la transition juste, un défi auquel font face ses structures est le changement d'échelle. En effet, l'ESS a souvent eu comme terrain d'expérimentation l'échelon local, et n'a pas encore suffisamment d'impact à plus grande échelle. Leur problématique est donc de trouver comment accroître leur champ d'action, tout en respectant leurs valeurs d'entreprises d'économie sociale⁸⁰. Mais le secteur de l'ESS parvient néanmoins à s'élargir. Par exemple, ces dernières années, une série de nouvelles entreprises à but lucratif et à orientation sociale visant à résoudre des problèmes sociétaux fondamentaux ont vu le jour dans divers environnements géographiques et institutionnels⁸¹. À l'échelle internationale, l'ESS s'est faite une petite place dans la discussion de la Conférence internationale du travail sur une transition juste (encadré ci-dessous), mais peine encore à faire reconnaître son rôle fondamental dans la transition juste.

⁷⁷ CORNÉE Simon, LE GUERNIC Madeg, ROUSSELIÈRE Damien (2020), Governing Common-Property Assets: Theory and Evidence from Agriculture. *Journal of Business Ethics*, 166 (4), pp.691-710. ff10.1007/s10551-020-04579-1ff. fhal-02922732 <https://hal.inrae.fr/hal-02922732/document>

⁷⁸ GIEC (2023), Observed Changes, Impacts and Attribution, In Synthesis report of the IPCC sixth assessment report (AR6), (pp.15-16), disponible en ligne : <http://bit.ly/3O9MwAV>

⁷⁹ Ceinture alimentaire Charleroi métropole, site internet : <https://www.ceinturealimentaire.be/>

⁸⁰ LYON Fergus, FERNANDEZ Heather (2012), Scaling up social enterprise : strategies taken from early years providers, disponible en ligne : <http://www.birmingham.ac.uk>

⁸¹ SERRES Coline, HUDON Marek, MAON François (2022), Social corporations under spotlight : A governance perspective. *Journal of Business Venturing*, vol. 37, Issue 3, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/bdfc7mmf>

L'ESS DANS LA DISCUSSION GÉNÉRALE DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL SUR UNE TRANSITION JUSTE

En juin 2023, la 111^{ème} Conférence internationale du travail (CIT) a tenu une discussion générale sur une transition juste pour parvenir à des conclusions entre les gouvernements, les travailleur·euse·s et les employeur·euse·s sur le sujet. Le RIPESS (Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire) a notamment participé à cette réunion dans le but d'intégrer l'ESS dans la discussion. En effet, l'ESS a beaucoup à apporter à une transition juste, comme indiqué dans la résolution de la CIT de 2022 et la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies de 2023⁸². Le groupe de travail inter-institutions des Nations unies sur l'économie sociale et solidaire (UNTFSSSE) a également montré dans son document de position « Faire avancer l'agenda 2030 grâce à l'économie sociale et solidaire »⁸³ le potentiel de l'ESS pour accomplir la transition juste. Finalement, l'ESS est mentionnée dans le projet de la CIT dans un sous-amendement mineur des employeur·euse·s : « 21. m) promouvoir un environnement qui permette aux entités de l'économie sociale et solidaire de renforcer leur capacité de contribuer à une transition juste. »

1.2. CHANGER DE PARADIGME ÉCONOMIQUE : LA THÉORIE DU DONUT

Pour illustrer une nouvelle façon de penser l'économie, en accord avec une transition juste, Kate Raworth, économiste britannique, a choisi la figure d'un donut : l'objectif est de changer la vision linéaire de l'économie – d'une croissance toujours en expansion, synonyme de progrès – en une vision circulaire (Figure 11⁸⁴).

⁸² JENKINS Hamish (juin 2023), L'économie sociale et solidaire dans la discussion générale de la Conférence Internationale du Travail sur une transition juste, RIPESS, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/yx4c3yrv>

⁸³ UNTFSSSE (2022), Faire avancer l'Agenda 2030 grâce à l'économie sociale et solidaire, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/mwyxhaee>

⁸⁴ Oxfam France (Décembre 2020), *La Théorie du Donut : une nouvelle économie est possible*, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/mrcrtacf>

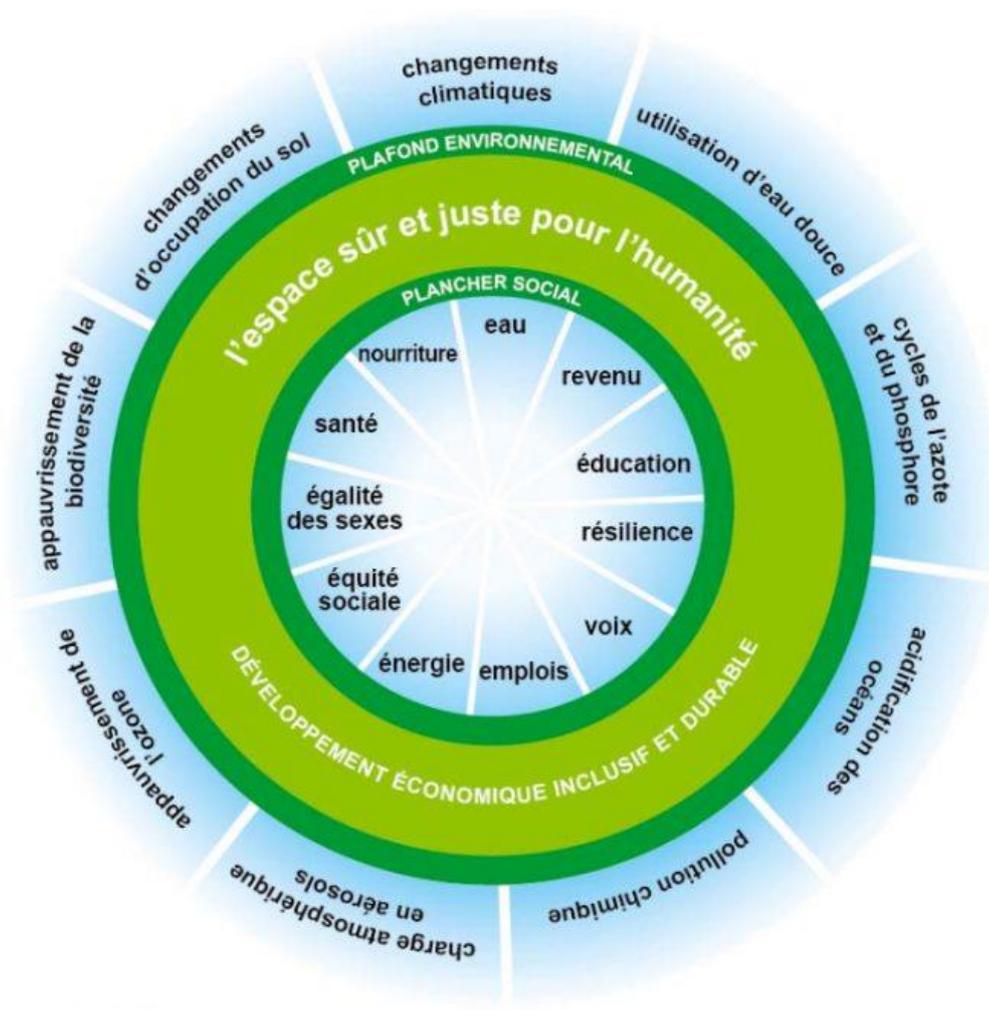


FIGURE 11 : DIAGRAMME DE LA THÉORIE DU DONUT

SOURCE : OXFAM FRANCE (DECEMBRE 2020), LA THÉORIE DU DONUT : UNE NOUVELLE ÉCONOMIE EST POSSIBLE

Au cœur du donut, se retrouvent des personnes dont leurs besoins vitaux essentiels ne sont pas assurés. L'économiste définit ainsi 12 besoins de bases dont personne ne devrait manquer : nourriture, santé, éducation, eau potable, logement, accès à un travail digne, égalité des sexes, etc. Ce premier cercle vert est le plancher social : il constitue le but à atteindre pour assurer l'épanouissement de chacun-e. Mais cet épanouissement ne peut se réaliser au-delà d'un cercle extérieur, le plafond environnemental. Si collectivement, nous utilisons les ressources de manière trop intensive, nous risquons de soumettre l'équilibre de la planète à une trop grande pression. C'est ce que représentent les 9 limites planétaires au-delà du plafond environnemental, parmi lesquelles la pollution chimique, la charge atmosphérique en aérosols, l'appauvrissement de la biodiversité ou encore l'acidification des océans⁸⁵.

Cette Théorie du Donut vise à renforcer le travail commun entre acteur-ric-e-s et leur proposer une nouvelle vision, décloisonnée, des enjeux sociaux et environnementaux. Et si Kate Raworth a initialement pensé la théorie du donut comme modèle d'économie mondiale, celle-ci peut être adaptée à une échelle plus locale.

En 2020, le projet Brussels Donut, mené durant 10 mois, visait à explorer les façons de mettre en œuvre la théorie du Donut à l'échelle de la Région de Bruxelles-Capitale. Ce travail de recherche a montré que la Région a encore du chemin à parcourir pour atteindre une situation de prospérité équilibrée. Une part

⁸⁵ *Ibid.*

significative de la population se trouve en-deçà du plancher social et la Région contribue également au dépassement du plafond écologique. Par exemple, 28% des ménages sont en situation de précarité énergétique. 21,5% des personnes se déclarent en mauvaise santé subjective. Au niveau égalité des sexes, l'écart de revenu entre hommes et femmes est de 5 130 € par an⁸⁶. Une fois le constat posé, l'outil Donut est utilisé comme un prisme pour repenser l'action publique et dégager de nouvelles orientations possibles. En effet, une décision politique, comme toute action, génère des résultats (liés aux objectifs de l'action) mais a aussi divers effets (incidences indirectes, pas forcément liées aux objectifs poursuivis). Cette théorie invite l'action publique à être en capacité d'identifier ces effets induits afin de les prendre en compte. Cet outil peut aider la Région à intégrer la politique de transition juste en portant les quatre paires de lunettes : local écologique, local social, global écologique et global social⁸⁷.

2. ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX : L'URGENCE D'AGIR

Le défi est pour l'UE et les autres pays les plus émetteurs de prendre des mesures fortes, immédiates et de long terme pour la transition juste, même si les effets les plus néfastes des dérèglements climatiques n'adviennent pas sur leurs territoires. Face à cette urgence, la société civile joue et jouera un rôle majeur pour faire pression sur les gouvernements qui tardent à passer à l'action.

2.1. LA DÉLOCALISATION DES EFFETS DES DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES

Comme vu dans la première partie, un défi est la délocalisation des effets des dérèglements climatiques dans des zones géographiques qui ne sont pas les principales responsables de ces dérèglements. La transition juste doit être globale, en prenant compte des impacts délocalisés de ses mesures.

Pour ce faire, il est crucial que l'UE diminue sa « pollution importée ». En effet, un tiers environ de son empreinte carbone correspond à des processus de production localisés en dehors de son territoire⁸⁸. Pour éviter la fuite de carbone, qui est le déplacement des industries émettrices de GES en dehors de l'UE afin d'éviter les normes plus strictes, comme le marché du carbone, est entré en vigueur en mai 2023 le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF). Cette taxe carbone implique que les importateurs-riche-s de l'UE achèteront des certificats carbone correspondant au prix du carbone qui aurait été payé si les marchandises avaient été produites conformément aux règles de l'UE en matière de tarification du carbone. Il contribuera ainsi à réduire le risque de fuite de carbone en encourageant les producteurs-riche-s à verdir leurs procédés de production⁸⁹.

2.2. LA MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE FACE À L'INACTION DES GOUVERNEMENTS

En février 2021, l'Affaire du siècle a fait condamner l'État français pour son inaction climatique, qui doit réparer le préjudice écologique causé en ne tenant pas ses engagements. L'État français avait ainsi jusqu'au 31 décembre 2022 pour éviter l'émission de 15 millions de tonnes de gaz à effet de serre (GES), ce qui correspondait au dépassement de son premier budget carbone (2015-2018) selon les estimations des juges⁹⁰. Mais les cinq organisations de l'Affaire du Siècle ont constaté que l'État n'a pas

⁸⁶ DISSAUX Tristan, De LESTRÉ Tanguy, MALCHAIR Laure, *et al.* (mai 2021), *Les leçons pour la région bruxelloise*, disponible en ligne : [Cahier2_FR.pdf \(donut.brussels\)](#)

⁸⁷ *Ibid.*

⁸⁸ INSEE (avril 2022), *Un tiers de l'empreinte carbone de l'Union européenne est dû à ses importations*, disponible en ligne : <https://bit.ly/442RCUu>

⁸⁹ Commission européenne (juillet 2021), *Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières : questions et réponses*, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/mrseuzi4>

⁹⁰ Novethic (Octobre 2021), « Affaire du Siècle : la France est condamnée, pour la première fois, à réparer son manque d'action climatique », disponible en ligne : <https://tinyurl.com/35pre23f>

atteint cet objectif, en se basant sur des rapports publiés en 2022, notamment par le Haut Conseil pour le climat et par l'observatoire Énergie Climat. Et l'inaction climatique se poursuit. Le 10 mai 2023, le Conseil d'État constate que les ministères français chargés de la transition écologique n'ont pas pris les mesures nécessaires pour atteindre l'objectif de diminuer de 40% les émissions de GES en 2030, pourtant inscrit dans la loi⁹¹.

La Belgique n'est pas meilleure élève. Lancée en avril 2015, l'Affaire Climat accuse l'État belge et ses trois régions (Flandre, Wallonie et Bruxelles) d'inaction dans la lutte contre les dérèglements climatiques. En juin 2021, le tribunal de première instance de Bruxelles condamne les autorités belges pour leur politique climatique insuffisante, tellement insuffisante qu'elle viole le devoir légal de diligence et les droits humains. Pour avancer, l'Affaire Climat, portée par l'ASBL Klimaatzaak et plus de 65 000 signataires, a fait appel en novembre 2021 pour demander que des objectifs contraignants de réduction des émissions soient imposés aux gouvernements⁹².

Comment relever les défis environnementaux et réaliser la transition juste face à tant d'inaction de la part des gouvernements ? Au sein de l'Union européenne, presque tous les États sont d'accord pour porter les enjeux environnementaux et mettre en avant le rôle de l'UE, mais pris individuellement, ils sont tous timides pour agir, jusqu'à être puni pour leur inaction. Mais la société civile possède un levier pour agir, le recours juridique, à l'image de l'Affaire du Siècle et de l'Affaire Climat, qui représente une réelle opportunité pour inciter les États membres à agir. Pour preuve, au Pays-Bas, l'ONG Urgenda et 886 citoyen-ne-s ont gagné leur affaire climatique contre le gouvernement néerlandais en 2015. Les juges ont déclaré que l'État avait un devoir de diligence et était coupable de ne pas en faire assez. Iels lui ont donc ordonné d'émettre au moins 25 % de GES de moins en 2020 qu'en 1990⁹³.

Selon l'ONU, le nombre de contentieux climatiques dans le monde a plus que doublé entre 2017 et 2022. Le programme des Nations unies pour l'environnement (UNEP) a mis en lumière l'inaction climatique gouvernemental dans son « Rapport 2022 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions »⁹⁴. L'ONU soutient donc ce levier d'action utilisé par la société civile, en reconnaissant que l'augmentation des contentieux climatiques permet « une meilleure protection des groupes les plus vulnérables », comme les 34 cas portés devant la justice par et au nom des jeunes de moins de 25 ans⁹⁵.

3. ENJEUX TERRITORIAUX ET POLITIQUES

Il est temps que tous-tes celles-eux qui souhaitent un avenir viable et durable de s'unir, de placer la transition juste au centre du débat politique et d'en faire une priorité politique pour les années à venir. L'objectif est de mettre en place des stratégies européennes et nationales ambitieuses et transformatrices, d'élaborer des plans participatifs et de concevoir la législation et les investissements nécessaires. Pour ce faire, l'ensemble des parties prenantes de la société doit travailler en vue d'un objectif commun, souhaité et accepté par tous-tes.

⁹¹ Conseil d'État (mai 2023), *Émissions de gaz à effet de serre : le Gouvernement doit prendre de nouvelles mesures et transmettre un premier bilan dès cette fin d'année*, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/378nxkx7>

⁹² Affaire Climat, « Déroulement de l'Affaire Climat », disponible en ligne : <https://affaire-climat.be/fr/the-case>

⁹³ Urgenda, « Affaire climatique contre l'état », disponible en ligne : <https://tinyurl.com/577k78fc>

⁹⁴ UNEP (Octobre 2022), *Rapport 2022 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions*, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/2d7myw3b>

⁹⁵ RTBF (juillet 2023), *Le nombre de contentieux climatiques dans le monde a plus que doublé en 5 ans, selon l'ONU*, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/yc5hbcwx>

3.1. LA RECHERCHE D'UN HORIZON COMMUN ENTRE LES PARTIES PRENANTES

Dans leur article Learning “who we are” by doing : Processes of co-constructing prosocial identities in community-based enterprises⁹⁶, les auteur·rice·s montrent, à travers les entreprises communautaires, à quel point l'identité collective est primordiale afin d'agir pour la transition juste. Les structures d'ESS jouent un rôle important dans l'instauration de changements sociétaux et leur identité collective influence fortement leur efficacité. Co-construire leur identité collective en répondant aux questions « qui sommes-nous ? » et « qui voulons-nous être ? » est un moyen pour les structures d'ESS de définir un horizon commun et ainsi assurer la cohérence et la coordination de leurs actions.

Finalement, selon Marek Hudon, Directeur du Centre d'études économiques et sociales sur l'environnement (CEESE), pour se prémunir d'un manque de coordination et d'entente entre les parties prenantes, il est nécessaire d'instaurer des espaces de négociation. Quand des tensions et des divergences d'opinion empêchent les différentes parties d'avancer dans une direction commune, il est nécessaire de disposer d'un espace où négocier pour trouver un accord et continuer d'agir ensemble. C'est notamment un point qu'il aborde dans une étude coéditée sur la collaboration entre les organisations hybrides - combinant des logiques institutionnelles distinctes et potentiellement conflictuelles - avec d'autres organisations. Lorsque les deux organisations partenaires reconnaissent les avantages mutuels de la collaboration, elles ont tendance à être plus tolérantes à l'égard de la logique du partenaire et à co-créeer des règles et des pratiques de collaboration hybrides qui peuvent ensuite être transposées à un niveau de terrain plus large⁹⁷.

3.2. L'OPPORTUNITE DES PRÉSIDENTES ESPAGNOLE ET BELGE DU CONSEIL DE L'UE EN 2023-2024

L'enjeu politique pour la transition juste en Europe possède aujourd'hui une opportunité : les Présidentes espagnole et belge du Conseil de l'UE en 2023 et 2024, sous la direction de Teresa Ribera, la ministre espagnole de la Transition écologique et du Défi démographique, et de Zakia Khattabi, la ministre belge du Climat, de l'Environnement, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire. Ces deux présidences ont le potentiel de donner une réelle impulsion à une transition juste en Europe et au-delà.

C'est pourquoi le 11 juillet 2023, à Valladolid en Espagne, SOLIDAR, la Fondation européenne d'études progressistes (FEPS) et le Movimiento por la Paz, el Desarme y la Libertad (MPDL) ont organisé un événement afin de rassembler des acteur·rice·s progressistes de plusieurs États membres de l'UE pour échanger sur la manière d'agir ensemble pour une transition juste. Les ministres progressistes européen·ne·s, dont Teresa Ribera (Espagne), Zakia Khattabi (Belgique) et Leonore Gewessler (Autriche), ont participé à la deuxième partie de l'événement et ont présenté les perspectives de leurs pays. En retour, les représentant·e·s des syndicats espagnols, les organisations de la société civile, les think tanks, dont POUR LA SOLIDARITÉ-PLS, les fondations et les réseaux européens, leur ont présenté leur appel à l'action (encadré ci-dessous)⁹⁸.

⁹⁶ DENTONI Domenico, PASCUCCI Stefano, POLDNER Kim, GARTNER William B. (Septembre 2018), Learning “who we are” by doing : Processes of co-constructing prosocial identities in community-based enterprises. *Journal of Business Venturing*, vol. n°33, pp. 603-622, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/yfz5p3cb>

⁹⁷ SAVARESE Claudia, HUYBRECHTS Benjamin, HUDON Marek (2021), The Influence of Interorganizational Collaboration on Logic Conciliation and Tensions Within Hybrid Organizations: Insights from Social Enterprise–Corporate Collaborations. *Journal of Business Ethics* 173, 709–721, disponible en ligne : <https://bit.ly/3DrSIDf>

⁹⁸ SOLIDAR (Juillet 2023), Call to Action – Just Transition : A New Social Contract for the Wellbeing of People and the Planet, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/4pur4ajn>

MESSAGES CLÉS DE L'APPEL À L'ACTION PORTÉ PAR SOLIDAR ET 30 ORGANISATIONS PARTENAIRES

La transition juste doit être établie à tous les niveaux de gouvernance et viser à :

- Forger un État-providence socio-écologique défini par le bien-être dans les limites de la planète,
- Garantir des emplois décents, utiles, durables, inclusifs et de qualité, accessibles à tous-tes,
- Reconnaître et investir dans le rôle de l'apprentissage formel, non formel et informel dans le processus d'assurer une transition juste,
- Mettre en place le futur Pacte vert européen sous la forme d'un cadre législatif et financier holistique fondé sur le principe du changement systémique et donnant la priorité au bien-être plutôt qu'à la croissance,
- Construire ce futur Pacte vert européen avec une forte dimension externe qui assure la cohérence politique pour le développement et garantit une répartition équitable du coût de la transition entre l'Europe et les pays partenaires,
- Réfléter les priorités climatiques et sociales de la transition juste dans la politique économique de l'UE, y compris dans les règles de gouvernance économique,
- Fournir des investissements massifs et à long terme pour une transition juste.

L'Espagne est un des pays européens les plus avancés en termes de transition juste dans ses politiques et débats nationaux. En 2020, le pays a approuvé sa Stratégie pour une transition juste, partie intégrante de son cadre stratégique pour l'énergie et le climat, développé peu après la création de son Ministère de la Transition juste, qui s'est lui engagé à suivre les lignes directrices de l'Organisation internationale du travail sur le sujet. Le principal mécanisme de cette stratégie consiste en des accords de transition juste qui sont des plans d'action territoriaux globaux à mettre en place dans les régions qui feront face à des difficultés⁹⁹.

Le pays, qui occupe la Présidence du Conseil depuis le 1er juillet, a le rôle d'enclencher la transition juste pour les présidences suivantes, car elle est la première de son trio (Espagne – Belgique – Hongrie). Elle hérite d'importantes responsabilités législatives et politiques, en tant qu'avant-dernière présidence du Conseil avant les élections européennes de 2024, à un moment où les débats sur l'environnement s'intensifient et les voix régressives aussi. Le pays doit donc impulser le Pacte vert européen et veiller à ce que des dossiers comme la révision de REACH, la loi sur la restauration de la nature et le règlement sur l'utilisation durable des pesticides soient fermement inscrits à l'ordre du jour. Cela engagerait l'Europe dans le changement et donnerait de l'espoir aux jeunes et aux électeur-ric-e-s à l'approche des élections du Parlement européen¹⁰⁰.

Les quatre priorités espagnoles sont de réindustrialiser l'UE et garantir son autonomie stratégique ouverte, faire progresser la transition écologique et l'adaptation environnementale, promouvoir une plus grande justice sociale et économique et renforcer l'unité européenne. La deuxième priorité a pour objectif d'« achever une transition verte socialement juste, promouvoir l'atténuation des effets du changement climatique et prendre en compte l'exclusion sociale et la pauvreté énergétique » et de « favoriser une économie verte qui garantisse des emplois de qualité et la compétitivité des entreprises européennes »¹⁰¹.

⁹⁹ ZAVARELLA Avilia, CASAMENTI Andrea (Décembre 2021), *Just transition monitor – Mapping the state of Just Transition in the European Union*, SOLIDAR, pp. 29-34, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/43rvyhar>

¹⁰⁰ ABOU-CHLEIH Sarah (Juin 2023), Presidency of the EU : Spain must drive key environmental files, Sweden disappoints, European Environmental Bureau, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/5n88hk9h>

¹⁰¹ Ministère des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération (2023), *Programme – Spanish presidency of the Council of the European Union*, pp. 7, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/y6sthmee>

EXTRAITS DU PROGRAMME DE LA PRÉSIDENTE ESPAGNOLE DU CONSEIL DE L'UE

« Pour faire face aux crises mondiales imminentes et contribuer efficacement à la lutte contre le changement climatique, sans compromettre sa prospérité, l'UE doit accélérer la transition verte. Cette transition doit en outre améliorer la qualité de vie de ses citoyen-ne-s, créer des opportunités d'emploi et veiller à ce que les charges soient équitablement réparties, dans un cadre de justice sociale et de solidarité, tout en préservant les intérêts des membres les plus vulnérables de la société. » (pp. 34)

« Nous mettrons en œuvre une analyse de la manière dont les négociations collectives vertes peuvent favoriser une transition verte juste pour rendre les entreprises plus durables, résilientes et productives. » (pp. 41)¹⁰²

Même si le programme ne mentionne pas directement la transition juste, mais fait maintes fois référence à la transition écologique, c'est bien ce concept qui est soutenu. Il rassemble des engagements importants à suivre, mais quid de leur mise en œuvre ? C'est à la société civile de veiller à sa réelle implémentation, pour que ces engagements ne restent pas lettre morte.

La Belgique, qui prendra la suite de la Présidence du Conseil de l'UE, a décidé dans ce cadre d'organiser une Conférence nationale pour une transition juste (CNTJ), le 4 et 5 mars 2024. Cette conférence questionnera le chemin à emprunter pour atteindre les objectifs environnementaux nationaux, européens et mondiaux, tout en élargissant les acquis sociaux, en maximisant les opportunités et minimisant les risques socio-économiques. L'objectif est que cette conférence soit pluriannuelle et multipartite, autour de la notion de la transition juste, dans le respect des compétences de la Belgique. L'organisation de ce temps fort se fera par Zakia Khattabi en coopération avec son administration, l'Institut fédéral du développement durable (IFDD). Afin de ne pas partir de zéro, l'IFDD a lancé une phase préparatoire : les États Généraux pour une transition juste (Figure 13). Ces derniers se déroulent de mai 2022 à octobre 2023 et visent à démocratiser et collectiviser le débat sur la voie à suivre et les choix que nous devons faire collectivement pour que la transition soit juste.

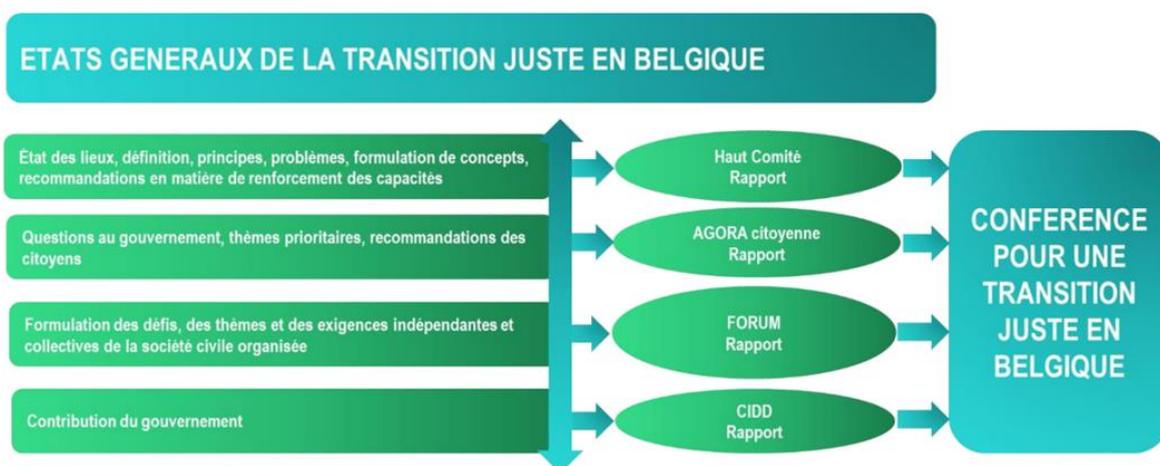


FIGURE 13 : FONCTIONNEMENT DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA TRANSITION JUSTE EN BELGIQUE

SOURCE : HAUT COMITÉ DE LA TRANSITION JUSTE, CONTRIBUTION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ORGANISÉE (2023)

¹⁰² Ibid.

Les États Généraux de la transition juste ont déjà réalisé deux publications. La première, « Contribution de la société civile organisée »¹⁰³, est une étude résumant les informations recueillies lors du Forum. Elle comporte les recommandations faites lors des tables rondes par les représentant-e-s du monde associatif, du patronat et des syndicats, sur les quatre systèmes clés (système de soins, mobilité et système de transport, système alimentaire, parc immobilier) et les sept enjeux transversaux (emploi, enseignement et formation, financement et investissements, ressources et énergies, genre, lutte contre la pauvreté, solidarité internationale). La deuxième publication, sous le titre de « Contribution des Services Publics Fédéraux »¹⁰⁴, est une synthèse de la consultation des services fédéraux participant aux travaux de la Commission interdépartementale du Développement Durable (CIDD) afin de recueillir l'expertise des pouvoirs publics sur le thème de la Transition juste.

L'Espagne et la Belgique sont donc bien deux présidences d'affilée qui soutiennent et portent la transition juste !

3.3. L'IMPORTANCE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA TRANSITION JUSTE

Un défi qui attend l'Europe est de ne pas négliger l'implication et l'importance de la société civile dans la transition juste. À l'image des manifestations de la société civile à la COP27 à Charm el-Cheikh, où une coalition d'organisations environnementales, d'autochtones, de jeunes et de syndicats a demandé que justice environnementale et sociale soient faites¹⁰⁵. Iels clamaient que le droit aux territoires, aux ressources, à la santé, les droits des peuples autochtones et les droits humains, les pertes et les dommages, figurent dans les textes de négociations.

Les organisations de la société civile se rassemblent donc pour avoir plus de poids auprès des institutions et dans la transition juste qu'elles prônent. SOLIDAR, que nous avons déjà cité, est par exemple un réseau européen et mondial d'organisations œuvrant en faveur de la justice sociale par le biais d'une transition juste. Le réseau, uni par ses valeurs de solidarité, d'égalité et de participation, est composé de plus de 50 organisations membres basées dans 26 pays, dont 20 pays de l'UE. SOLIDAR a notamment élaboré une nouvelle stratégie pluriannuelle visant à placer la justice sociale et la transition juste au centre des politiques européennes et internationales ; a réalisé un exercice de cartographie pour identifier les concepts clés, les principales politiques et les initiatives existantes liées à une transition juste ; et a organisé deux académies de formation en ligne sur le sujet.

Dans son étude « Promouvoir une transition juste en Europe et dans le monde : comment la société civile et les syndicats sont à l'origine du changement »¹⁰⁶, SOLIDAR met en avant la place de la société civile et des syndicats en tant que pionnier-ère-s et vecteur-riche-s des changements. L'étude montre que la contribution du secteur de la société civile, en particulier des ONG sociales, à l'action climatique et à la garantie d'une transition juste vers la neutralité climatique n'est pas suffisamment prise en compte dans la littérature sur le sujet. Les ONG environnementales, climatiques et sociales sont ainsi placées dans un système de silos qui entrave les échanges significatifs entre elles. Ces organisations permettent pourtant de soutenir des modèles de développement durable en échangeant leurs connaissances et leurs bonnes pratiques.

Les bonnes pratiques partagées par les organisations de la société civile sont en effet nombreuses et précieuses. Par exemple, le projet Fair Energy Transition for All (FETA), dans lequel la Fondation Roi Baudouin coordonne un consortium de fondations européennes, a pour objectif de tracer une transition

¹⁰³ Haut Comité pour une transition juste (2023), *Contribution de la société civile organisée*, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/ystckb4p>

¹⁰⁴ Haut Comité pour une transition juste, *Contribution des Services Publics Fédéraux*, disponible en ligne : [Contribution des Services Publics Fédéraux | Just Transition](https://tinyurl.com/y4287hx9)

¹⁰⁵ ONU Info (Novembre 2022), S'adapter ou mourir de faim : à la COP 27, les défis et solutions agricoles face au changement climatique, <https://tinyurl.com/y4287hx9>

¹⁰⁶ SOLIDAR (Juin 2021), *Promoting a Just Transition in Europe and Worldwilde : How Civil Society and Trade Unions are Driving the Change*, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/mt3my954>

juste pour tous·tes. Ce projet regroupe des organisations de la société civile de neuf pays européens (l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, la France, l'Italie, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal et la Roumanie). Il vise à donner la parole à des citoyen·ne·s en situation de précarité énergétique, qui se trouvent souvent invisibilisé·e·s au sein du paysage politique et qui doivent pourtant être placé·e·s au cœur des politiques publiques pour une transition juste. 900 citoyen·ne·s et 150 expert·e·s de toute l'Europe ont participé aux débats. Le résultat est une série de rapports nationaux¹⁰⁷ et un rapport européen¹⁰⁸, qui donnent un aperçu de ce que ces groupes vulnérables pensent de la transition énergétique et les recommandations qu'ils formulent pour l'élaboration et la communication des politiques de transition énergétique.

¹⁰⁷ Fair Energy Transition for All, site internet : <https://tinyurl.com/3pp96jvt>

¹⁰⁸ Fair Energy Transition for All (Novembre 2022), *Final report Fair Energy Transition for All – How to get there ?*, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/y44nrmra>

CONCLUSION

La nécessité d'embarquer sur le bateau de la transition juste n'est plus à débattre : l'urgence environnementale et sociale est là. Mais l'enjeu est que tout le monde puisse monter à bord, même les plus démunis, sans que leur billet d'embarquement soit plus cher que celui des autres passagers. Autre défi, l'embarcation doit bientôt larguer les amarres !

Pas de panique, c'est possible, car la transition juste suscite de plus en plus d'intérêt, et bénéficie d'un cadre européen favorable à sa réalisation. Le Pacte vert et le Socle européen des droits sociaux sont les deux jambes de ce concept, et des outils et financements comme le Mécanisme pour une transition juste (MTJ), dont son Fonds pour une transition juste (FTJ), posent le cadre afin d'y parvenir. Ce qu'il reste à faire est donc de mettre en œuvre cette transition, en veillant à ce que les engagements pris par l'UE, les gouvernements, etc. soient réellement appliqués. D'où l'importance de l'implication de toutes les actrices de la société, dont les organisations de la société civile et les citoyens, pour travailler ensemble en faveur d'une économie durable, respectueuse de l'environnement et de chacun. Ces dernières disposent notamment de plusieurs leviers d'action, parmi lesquels la vérification de la mise en œuvre concrète des politiques, le recours en justice s'il y a inaction climatique pour forcer cette mise en œuvre, toute forme de mobilisation citoyenne ou encore l'intégration à des structures d'ESS.

L'économie sociale et solidaire a d'ailleurs un rôle important à jouer car ses enjeux sont similaires à ceux de la transition juste, transformer la société actuelle en remettant l'humain et notre planète au centre.

La société civile a cette double casquette d'être levier et courroie dans la mise en œuvre de la transition juste. Mais pour jouer ce rôle correctement, elle doit pouvoir collaborer et compter sur l'ensemble des actrices de la société, à tous les niveaux de gouvernance. Car ce changement de paradigme ne se fait pas en travaillant en silo, mais bien en œuvrant main dans la main en vue du même objectif : un futur durable, inclusif et juste.

Comment évoluera la transition juste sur les prochaines décennies ? C'est à nous de le décider. Agissons pour qu'elle passe d'utopie sur le papier à réalité, en devenant une boussole pour toutes les décisions à tous les échelons de gouvernance.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

- BIHR Alain et PFEFFERKORN Roland (2008), Le champ des inégalités, In Le système des inégalités (pp. 8-29), disponible en ligne : [1. Le champ des inégalités | Cairn.info](#)
- CORNÉE Simon, LE GUERNIC Madeg, ROUSSELIÈRE Damien (2020), Governing Common-Property Assets: Theory and Evidence from Agriculture. Journal of Business Ethics, 166 (4), pp.691 - 710. f10.1007/s10551-020-04579-1ff. f10.1007/s10551-020-04579-1ff. f10.1007/s10551-020-04579-1ff. <https://hal.inrae.fr/hal-02922732/document>
- DENTONI Domenico, PASCUCCI Stefano, POLDNER Kim, GARTNER William B. (Septembre 2018), Learning “who we are” by doing : Processes of co-constructing prosocial identities in community-based enterprises. Journal of Business Venturing, vol. n°33, pp. 603-622, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/yfz5p3cb>
- ÉLOI Laurent (avril 2021), Les inégalités environnementales en Europe. In L'économie européenne 2020, La Découverte, coll. Repères, mars 2020, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/2hz7t32z>
- FELLI Romain, STEVIS Dimitris (2014), La stratégie syndicale d'une « transition juste » vers une économie durable. Mouvements, vol. 80, no. 4, pp. 111-118, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/yznsfmrz>
- POLANYI Karl (2009), La Grande Transformation : Aux origines politiques et économiques de notre temps, Paris, Gallimard, 476p.
- RAWORTH Kate (2018), La théorie du donut : l'économie de demain en 7 principes, Paris, Plon, Traduit de l'anglais par BURY Laurent, 432p.

ARTICLES SCIENTIFIQUES

- GIEC (2023), Observed Changes, Impacts and Attribution, In Synthesis report of the IPCC sixth assessment report (AR6), (pp.11-18, 44), disponible en ligne : <http://bit.ly/3O9MwAV>
- GIEC (2022), Summary for Policymakers, In Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability, Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, NY, USA, pp. 3–33
- JERVIS Robert (1978), “Cooperation Under the Security Dilemma”, World Politics, vol. 30, no. 2, pp. 167-214
- KOONTZ Tomas, NEWIG Jens (2014), “From Planning to Implementation: Top-Down and Bottom-Up Approaches for Collaborative Watershed Management”, Policy Studies Journal, vol. 42, no. 3, pp. 416-442.
- LELIEVELD Jos, KLINGMÜLLER Klaus, POZZER Andrea, et al. (2019), Cardiovascular disease burden from ambient air pollution in Europe reassessed using novel hazard ratio functions, European Heart Journal, vol. 40, 20, p. 1590-1596, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/bdzsv9ah>
- LYON Fergus, FERNANDEZ Heather (2012), Scaling up social enterprise : strategies taken from early years providers, disponible en ligne : [New \(birmingham.ac.uk\)](http://New.birmingham.ac.uk)
- MATLAND Richard, “Synthesizing the implementation literature: the ambiguity-conflict model of policy implementation”, Journal of Public Administration Research and Theory, 1995, vol. 5, no. 2, pp. 145-174.

RAPPORTS

- ADEME (Septembre 2020), Zones à faibles émissions (low emissions zones) à travers l'Europe, pp.9, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/4p8n3en6>
- BERGÖEND Alice (Juillet 2022), Report - Finding alternative ways to finance the social climate fund, FEANTSA, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/3t2xudnu>
- BLANCHET Thomas, CHANCEL Lucas, GETHIN Amory (Avril 2019), How Unequal is Europe ? Evidence from Distributional National Accounts, 1980-2017, World Inequality Database, disponible en ligne : [BCG.pdf \(wid.world\)](#)
- BURATTI Théo, WARNIER Tatyana (février 2020), Green deal et économie sociale : enjeux et perspectives, POUR LA SOLIDARITÉ-PLS, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/wus9maj4>
- C40 Cities (Octobre 2020), Technical report : The case for a green and just recovery, disponible en ligne : <https://sforce.co/3ObcXVE>
- DISSAUX Tristan, De LESTRÉ Tanguy, MALCHAIR Laure, et al. (mai 2021), Les leçons pour la région bruxelloise, disponible en ligne : [Cahier2_FR.pdf \(donut.brussels\)](#)
- Fair Energy Transition for All (Novembre 2022), Final report Fair Energy Transition for All – How to get there ?, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/y44nrmra>
- GORE Tim (Septembre 2020), Combattre les inégalités des émissions de CO2. Oxfam France, pp. 3, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/3hb9mdec>
- Haut Comité pour une transition juste (2023), Contribution de la société civile organisée, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/ystcckb4p>
- Haut Comité pour une transition juste, Contribution des Services Publics Fédéraux, disponible en ligne : [Contribution des Services Publics Fédéraux | Just Transition](#)
- INSEE (2021), Résultats détaillés de l'enquête « Mobilité des personnes » de 2019, pp.7 sur Excel, disponible en ligne : <https://bit.ly/3Qe3AYf>
- INSEE (avril 2022), Un tiers de l'empreinte carbone de l'Union européenne est dû à ses importations, disponible en ligne : <https://bit.ly/442RCUu>
- Institut Montaigne, Elabe (Mars 2019), Les Gilets jaunes : la partie émergée de la crise sociale française ?, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/bdhuyrf2>
- Le Labo de l'ESS (Mars 2023), Réussir une transition écologique juste – Rapport d'étude, pp.32-98, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/2zxk7zzf>
- NAVARRO Marion (Janvier 2022), Comment mesurer les inégalités économiques ?, SES-ENS, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/3se547tk>
- Observatoire National de la Précarité énergétique (2018), Tableau de bord de la précarité énergétique, pp.16, disponible en ligne : [FileNewTemplate \(onpe.org\)](#)
- Oxfam France (Septembre 2022), La faim dans un monde qui se réchauffe, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/5n6ubx6c>
- Oxfam France (Décembre 2019), Populations contraintes de fuir : des déplacements exacerbés par le changement climatique, pp. 2, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/2dbjuhh6>
- SOLIDAR (Juin 2021), Promoting a Just Transition in Europe and Worldwilde : How Civil Society and Trade Unions are Driving the Change, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/mt3my954>
- Strategic perspectives (2022), Turning the European Green Deal into Reality, pp.18, Brussels, <https://tinyurl.com/yhp5f7xm>
- The Shift Project (décembre 2021), L'emploi : moteur de la transformation bas carbone, pp.10, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/4snhaxzf>

- UNEP (Octobre 2022), Rapport 2022 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/2d7myw3b>
- UNFSSSE (2022), Faire avancer l'Agenda 2030 grâce à l'économie sociale et solidaire, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/mwyxhaee>
- WALSH Lyndsay, ORMOND-SKEAPING Teo (2022), The cost of delay (pp.13), disponible en ligne : <https://tinyurl.com/53cdxvmd>
- ZAVARELLA Avilia, CASAMENTI Andrea (Décembre 2021), Just transition monitor – Mapping the state of Just Transition in the European Union, SOLIDAR, pp. 29-34, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/43rvyhar>

DISCOURS

- VON DER LEYEN Ursula (16 Juillet 2019), "Opening Statement in the European Parliament Plenary Session", Strasbourg, URL: <https://tinyurl.com/mpbcxrax> (consulté le 13 février 2023).

ARTICLES DE PRESSE

- ABOU-CHLEIH Sarah (Juin 2023), Presidency of the EU : Spain must drive key environmental files, Sweden disappoints, European Environmental Bureau, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/5n88hk9h>
- ALEXANDRE-REZA Kokabi et NNOMAN Cadoret (février 2023), « Les ZFE, une bombe sociale dans les quartiers populaires », Reporterre, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/3yuzn3c6>
- Coalition Climat (Mai 2022), « Carte Blanche sur le PNEC et transition juste : Faisons de la Belgique un modèle de transition juste », disponible en ligne : <https://tinyurl.com/uy7t7x22>
- Coalition Climat (juin 2023), Plan Climat : La Flandre empêche une nouvelle fois la Belgique d'avancer, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/4pk2ycd7>
- COLLIGNON Arnaud (Novembre 2020), « Plan Energie Climat : La Belgique peut faire mieux », Renouvelles, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/46dh33vw>
- DESCAMPS Philippe (janvier 2019), La justice sociale, clé de la transition écologique, Le Monde diplomatique, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/2rfxv79c>
- GAILLARD Barthélémy (avril 2021), « Qu'est-ce que le socle européen des droits sociaux ? », Toute l'Europe, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/vyymrns2>
- International Labour Organization (Juin 2023), « ILO urges global collaboration for a just transition amid climate change challenges », disponible en ligne : <https://tinyurl.com/455asd9e>
- JENKINS Hamish (juin 2023), L'économie sociale et solidaire dans la discussion générale de la Conférence Internationale du Travail sur une transition juste, RIPESS, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/yx4c3yrv>
- Le vif (Mai 2022), « Les « États généraux de la transition juste » sont lancés et encadrés par un comité d'experts », disponible en ligne : <https://tinyurl.com/3wtdfyvu>
- MARRO-DAUZAT Faustin (mis à jour en 2023), Europe : où les inégalités ont-elles augmenté ?, Toute l'Europe, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/bdj345wv>
- Novethic, « COP24 : ce qu'il faut savoir », disponible en ligne : <https://tinyurl.com/mrt2x8wj>
- Novethic (Octobre 2021), « Affaire du Siècle : la France est condamnée, pour la première fois, à réparer son manque d'action climatique », disponible en ligne : <https://tinyurl.com/35pre23f>
- OLIVIER Arthur (janvier 2022), « Environnement : qu'est-ce que le Fonds pour une transition juste ? », Toute l'Europe, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/2yhcfwnt>

- OLIVIER Arthur et CHEN Minjiang (mars 2023), « [Infographie] Le Fonds pour une transition juste (FTJ) », Toute l'Europe, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/2e9tcpb5>
- ONU Info (Novembre 2022), S'adapter ou mourir de faim : à la COP 27, les défis et solutions agricoles face au changement climatique, <https://tinyurl.com/y4287hx9>
- Oxfam France (Décembre 2020), La Théorie du Donut : une nouvelle économie est possible, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/mrcrtacf>
- POUR LA SOLIDARITÉ-PLS (avril 2022), Analyse du plan d'Action européen pour l'économie sociale, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/4dp2a5ex>
- POUR LA SOLIDARITÉ-PLS (novembre 2022), Lancement officiel du parcours de transition pour l'écosystème de l'économie de proximité et de l'économie sociale, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/2fz8p4m4>
- ROGER Simon (Décembre 2018), « A la COP24, la Pologne réclame une transition juste », Le Monde, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/4vxxm9za>
- RTBF (juillet 2023), Le nombre de contentieux climatiques dans le monde a plus que doublé en 5 ans, selon l'ONU, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/yc5hbcwx>
- SCHOEN Céline (Février 2020), Le Fonds de transition juste ravive les tensions régionales en Belgique. Alter Echos, vol n°481, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/jeknsn7v>
- Toute l'Europe (2023), Transition énergétique : qu'est-ce que le Fonds social pour le climat ?, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/6jy22p6m>

SOURCES INTERNET

- Affaire Climat, « Déroulement de l'Affaire Climat », disponible en ligne : <https://tinyurl.com/3sejuf3>
- Alliance Européenne pour une Transition Juste, Déclaration conjointe, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/mu8eau7w>
- Ceinture alimentaire Charleroi métropole, site internet : <https://www.ceinturealimentaire.be/>
- Fair Energy Transition for All, site internet : <https://tinyurl.com/3pp96jvt>
- Le Labo de l'ESS, Journées régionales des transitions, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/5du4ecuz>
- Marek Hudon, site internet : marek-hudon.eu
- Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (Février 2023), <https://tinyurl.com/f7h7mpwz>
- Organisation internationale du Travail, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/3mek6fb8>
- SOLIDAR (Juillet 2023), Call to Action – Just Transition : A New Social Contract for the Wellbeing of People and the Planet, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/4pur4ajn>
- Union Régionale des Scop et Scic, Qu'est-ce qu'une Scop ?, disponible en ligne : <https://tinyurl.com/3a3hv34t>
- Urgenda, « Affaire climatique contre l'état », disponible en ligne : <https://tinyurl.com/577k78fc>

Remerciements à Alexis Willemot pour la relecture.

*Cette publication électronique peut à tout moment être améliorée
par vos remarques et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.*

ALTER'LAB, LE THINK-TANK DE L'INNOVATION SOCIALE PORTÉ PAR L'UNION RÉGIONALE DES SCOP ET DES SCIC OCCITANIE MÉDITERRANÉE

L'Union Régionale des Scop Occitanie - pôle méditerranée fédère les Scop (Sociétés Coopératives de Production) et les Scic (Sociétés Coopératives d'intérêt Collectif) des territoires de l'est de la région Occitanie. Elle constitue un lieu d'échanges, d'animation et d'information pour ses adhérents ainsi que pour les professionnels de la création et de la transmission d'entreprises coopératives. Ces coopératives investissent des secteurs divers tels que le bâtiment, les travaux publics, la communication, les technologies de l'information et de la communication, l'environnement ou encore les services à la personne et aux entreprises.

Dès 2006, l'Union Régionale des Scop Occitanie - pôle Méditerranée s'inscrit dans le champ de l'innovation sociale. En partenariat avec plusieurs acteurs tels que la Région, les services de l'Etat avec la mobilisation des fonds européens FEDER, la Caisse des dépôts et Consignation, l'AVISE, la Chambre régionale de l'Economie sociale et solidaire (CRESS), la Caisse d'Epargne, le pari est pris de faire de l'innovation sociale un véritable enjeu pour le développement de l'économie coopérative et plus largement de l'entrepreneuriat social. **Elle crée ainsi en 2007 Alter'Incub, premier incubateur régional d'innovation sociale.** Aujourd'hui Alter'Incub est une structure d'accompagnement des projets socialement innovant reconnu au plan national et européen. Son modèle a été dupliqué sur 4 autres territoires.

Fort de cette expérience, **elle lance en 2013, toujours aux côtés de la Région, les Rencontres internationales de l'innovation sociale (RIIS)** pour favoriser la réflexion et le partage d'expériences, rassemblant tous les deux ans près de deux cents participants à Montpellier. Après 10 ans d'existence des RIIS, **l'Urscop complète son action par la création en 2023 d'un think-tank de l'innovation sociale entrepreneuriale, Alter'Lab.** Ce groupe de réflexion a notamment pour objectif d'animer une communauté d'acteurs.rices (chercheurs.euses, entrepreneurs.euses, professionnels de l'accompagnement et du financement, personnes qualifiées en innovation sociale) entre chaque édition des RIIS et de nourrir les contenus des éditions suivantes.

Dans une dynamique de co-construction et de co-décision, Alter'Lab mutualise ainsi les bonnes pratiques d'accompagnement et d'organisation et les partage dans un état d'esprit collaboratif. Il espère ainsi irriguer aussi bien les initiatives entrepreneuriales privées que les politiques publiques et les actions citoyennes.

Le think-tank de l'innovation sociale Alter'Lab :

- impulse, recense et compile des travaux de réflexion sur l'innovation sociale entrepreneuriale, en partenariat avec des institutions d'enseignement supérieur, des organismes de recherche et des organisations reconnues dans ce domaine
- repère et met en valeur les initiatives stimulantes des entrepreneurs socialement innovants aux modèles économiques pérennes et aux impacts sociaux et environnementaux durables
- outille l'écosystème d'accompagnement de l'innovation sociale et les entrepreneurs sur le terrain

Avec le soutien de :



Cofinancé par
l'Union européenne



POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Fondé par l'économiste belge Denis Stokkink en 2002, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS est un European think & do tank indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable.

POUR LA SOLIDARITÉ se mobilise pour défendre et consolider le modèle social européen, subtil équilibre entre développement économique et justice sociale. Son équipe multiculturelle et pluridisciplinaire œuvre dans l'espace public aux côtés des entreprises, des pouvoirs publics et des organisations de la société civile avec comme devise : Comprendre pour Agir.

ACTIVITÉS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS met ses compétences en recherche, conseil, coordination de projets européens et organisation d'événements au service de tous les acteurs socioéconomiques.

Le laboratoire d'idées et d'actions **POUR LA SOLIDARITÉ – PLS**

1

Mène des travaux de recherche et d'analyse de haute qualité pour sensibiliser sur les enjeux sociétaux et offrir de nouvelles perspectives de réflexion. Les publications POUR LA SOLIDARITÉ regroupées en sein de trois collections « Cahiers », « Notes d'Analyse », « Études & Dossiers » sont consultables sur www.pourlasolidarite.eu et disponibles en version papier.

2

Conseille, forme et accompagne sur les enjeux européens en matière de lobbying et de financements.

3

Conçoit et réalise des projets transnationaux en coopération avec l'ensemble de ses partenaires européens.

4

Organise des conférences qui rassemblent dirigeant/e/s, expert/e/s européen/ne/s, acteurs de terrain et offrent un lieu de débat convivial sur l'avenir de l'Europe solidaire et durable.

THÉMATIQUES

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS inscrit ses activités au cœur de cinq axes thématiques :



OBSERVATOIRES EUROPÉENS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS réalise une veille européenne thématique et recense de multiples ressources documentaires (textes officiels, bonnes pratiques, acteurs et actualités) consultables via ses quatre observatoires européens :

- www.ess-europe.eu
- www.transition-europe.eu
- www.diversite-europe.eu
- www.participation-citoyenne.eu

COLLECTIONS POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Sous la direction de Denis Stokkink

NOTES D'ACTUALITÉS – *Éclairages sur des enjeux d'actualité*

- *Nouveau pacte sur la migration et l'asile, Remi LETURCQ, avril 2021.*
- *Le recul du droit à l'avortement en Europe, Quentin BELLIS, mars 2021.*
- *Initiative citoyenne Européenne : La démocratie participative en panne, Quentin BELLIS, novembre 2020.*

NOTES D'ANALYSE - *Analyse de l'actualité socioéconomique européenne*

- *La lente diffusion du gender budgeting, Léa RENARD, septembre 2023*
- *Introduction à l'économie sociale, Léa MONZIBILA, décembre 2022*
- *Justice sociale et environnementale sur le même rail, Zoé BEDELET, septembre 2022*
- *Un revenu d'autonomie pour les jeunes, un enjeu européen ? Zoé BEDELET, septembre 2022*
- *La conférence sur l'avenir de l'Europe, quels enseignements en tirer ? Rémi LETURCQ, août 2022.*
- *Les incubateurs au service de la transition sociale et environnementale : le cas du Maghreb, Inès BACCAR, avril 2022*
- *La sortie belge du nucléaire face à l'Europe, Frédéric DE NÈVE, septembre 2021.*
- *La sauvegarde de l'emploi en Europe face à la crise sanitaire, Quentin BELLIS, novembre 2020.*
- *Les territoires zéro chômeur de longue durée : enjeux et perspectives, Yann PAPE, novembre 2020.*
- *La Loi tunisienne sur l'économie sociale et solidaire, Théo BURATTI, octobre 2020.*
- *Stratégie européenne en faveur des personnes handicapées post-2020, Alexis WILLEMOT, octobre 2020.*

CAHIERS - *Résultats de recherches comparatives européennes*

- *Vers une économie circulaire en Europe. Anna-Lena REBAUD, septembre 2017.*
- *Face aux nouvelles formes d'emploi, quelles réponses au plan européen ? PLS & SMart, n°36, juin 2017.*
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en France. PLS & SMart, n°35, mai 2015.*
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en Wallonie. PLS & SMart, n°34, mai 2015.*

ÉTUDES & DOSSIERS - *Analyses et réflexions sur des sujets innovants*

- *Les tiers-lieux en Europe, une analyse comparative, Elisa DAGEVILLE, mai 2023*
- *Achats publics socialement et écologiquement responsables en Europe, quels enjeux pour l'ESS, Zoé BEDELET, mai 2023*
- *ESS & Afrique, Inssafe BOUYAHYAOU EL IDRISSE et Constance DE CROMBRUGGHE, avril 2023.*
- *Illectronisme en Europe : une fracture numérique et sociale, Léa RENARD, mars 2023.*
- *La prison : l'ultime recours ? Marie CANIVET, janvier 2023.*
- *L'éco-anxiété chez les jeunes, Elisa DAGEVILLE, octobre 2022.*
- *La démocratie sur le fil du rasoir, comprendre la conférence sur l'avenir de l'Europe, Rémi LETURCQ, mars 2022.*
- *ESS, territoires ruraux et urbains, juin 2021.*

Toutes les publications **POUR LA SOLIDARITÉ - PLS** sur www.pourlasolidarite.eu

Développement durable

Le développement durable constitue un mode de développement équilibré des activités humaines qui met en relation efficacité économique, préservation de l'environnement et équité sociale. Son objectif global est de répondre aux besoins du présent sans compromettre l'avenir des générations futures. À travers ce principe, et en se focalisant plus particulièrement sur les concepts d'économie circulaire, de COP 21, COP 22 et de réchauffement climatique, POUR LA SOLIDARITÉ – PLS entend démontrer l'importance d'engager la société dans une transition écologique et sociale. Devant l'urgence climatique et l'aggravation des détresses humaines, PLS est convaincu que cette mise en action des préceptes du développement durable permettra de bâtir une société plus équilibrée et inclusive.

Collection « Études et Dossiers » dirigée par Denis Stokkink

www.pourlasolidarite.eu

Avec le soutien de

